

Aujourd'hui, être libre, c'est être info

LE PEUPLE BRETON

POBL VREIZH



Égalité professionnelle
Égalité domestique
Même combat

MARS | MEURZH 2023

N° 710 | 5,00 €

B 92009 - 710 - F 5,00 €



3 789200 905007 07 100



Eugénie Cazaux
chercheuse en géographie

La pression foncière sur le littoral

malgré l'existence du risque. Ce fort déséquilibre entre l'offre et la demande constitue à ce jour la principale piste d'explication à l'absence ou à la faible prise en compte des risques côtiers par les marchés immobiliers.

Deux autres résultats de ma recherche, plus surprenants cette fois, viennent appuyer ce constat. Le premier correspond à une réalité que je n'avais pas forcément anticipée, à savoir la diversité des profils d'acquéreurs qui se positionnent sur des biens exposés à l'érosion côtière à plus ou moins court terme. Trois profils paraissent en effet se dégager : un profil investisseur, pour qui l'objectif est de rentabiliser le bien acquis sur un temps très court via de la location saisonnière ; un profil qui correspond à l'expression « Après moi le déluge », c'est-à-dire à des personnes souvent âgées souhaitant avant tout profiter de leur retraite, qui ne sont pas forcément dans une logique de transmission patrimoniale ; et un profil d'acquéreur ses financements très aisés qui fonctionnent à l'achat « coup de cœur ».

Xynthia ? Connais pas !

Un autre résultat fort, inattendu, peut laisser perplexes sur l'efficacité des politiques de prévention menées par les pouvoirs publics : la catastrophe Xynthia (41 décès directement liés aux submersions marines) ne paraît pas avoir eu de réel impact sur les marchés immobiliers des secteurs sinistrés, jusqu'à être qualifiée de « miracle » par certains professionnels de l'immobilier. Seule une période de « flottement » de quelques mois, caractérisée par un tassement du volume des ventes, a pu être observée post-événement.

Plusieurs facteurs paraissent expliquer que Xynthia n'ait pas eu les effets imaginés sur les prix : un effacement rapide de la « mémoire du risque » combiné à la mise à distance temporelle d'un événement météo-marin « isolé », le sentiment de sécurité conféré par les ouvrages de protection renforcés ou réalisés post-Xynthia, et la politique de rachat puis de déconstruction par l'Etat des biens localisés dans les « zones de solidarité » à des prix réputés supérieurs à ceux du marché.

L'ensemble de ces résultats amène à conclure qu'on n'est pas sorti du sable en matière d'adaptation des territoires littoraux face au changement climatique ! Une lueur d'espoir toutefois : la loi « climat et résilience », votée à l'été 2021, pourrait permettre d'amorcer une régulation publique des marchés immobiliers exposés aux aléas côtiers. Mais, en faisant l'impasse sur le volet financements, elle n'apporte pour l'instant qu'une réponse incomplète aux acteurs publics concernés par ces problématiques... Affaire à suivre ! ■

Pour reprendre l'expression de Philippe Grosvalat, ex-président du conseil départemental de la Loire-Atlantique, le littoral français est aujourd'hui « pris entre deux vagues ». L'une vient de la mer et correspond à l'accroissement de l'exposition aux aléas côtiers liée au contexte de changement climatique (élévation du niveau de la mer et probable augmentation de la fréquence et/ou de l'intensité des événements météo-marins extrêmes). L'autre vient de la terre et concerne l'évolution démographique du littoral, un espace très attractif.

Au-delà de l'accroissement de l'exposition à l'œuvre, deux événements météo-marins d'ampleur sont venus rappeler l'exposition actuelle du littoral métropolitain aux risques côtiers ces dix dernières années : la tempête Xynthia de février 2010 et la série de tempêtes significatives de l'hiver 2013-2014.

Pour autant, malgré le contexte de changement climatique et ces événements météo-marins récents, les territoires littoraux continuent de faire l'objet d'une pression foncière accrue. On constate un engouement constant pour les aménités littorales, ainsi qu'un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande, qui se traduit mécaniquement par une augmentation des prix du foncier et de l'immobilier.

Une situation paradoxale

De fait, on peut s'interroger : pourquoi, malgré la mise en avant médiatique des problématiques relatives aux submersions marines et à l'érosion côtière, ou plus encore la médiatisation accrue des effets prévisibles du changement climatique, les biens du bord de mer continuent de se vendre au prix fort ? Ma recherche doctorale¹ permet d'apporter plusieurs éléments de compréhension et de contextualisation à cette situation paradoxale.

La mer doit tout d'abord être envisagée comme un objet « ambivalent », à la fois vecteur d'aménités et de risques. Contrairement à d'autres aléas, notamment technologiques ou sismiques, dont on cherche spontanément à s'éloigner, l'implantation au plus près de la mer est souvent volontaire, voire recherchée, notamment par les nombreux résidents secondaires du littoral. Ce « désir de rivage » des acquéreurs se participe au maintien très haut des prix pratiqués : si un·e acheteur·se ne souhaite pas se positionner sur un bien résidentiel du fait de son exposition aux aléas côtiers (et iels sont bien rares !), il y en a souvent dix derrière prêts-à faire une offre

« Pourquoi, malgré les problématiques relatives aux submersions marines et à l'érosion côtière, ou plus encore les effets prévisibles du changement climatique, les biens du bord de mer continuent de se vendre au prix fort ? »

1. Eugénie Cazaux a soutenu en octobre 2022 à Brest une thèse de doctorat, disponible en ligne ici : <https://www.theses.fr/2022BRESD062>. La prise en compte des risques côtiers par les marchés fonciers et immobiliers du littoral français métropolitain.

2. Le Peuple breton | mars 2023

édito

C'est quoi être une femme dans le monde d'aujourd'hui ? À quelles injonctions devons-nous encore répondre ? Il n'y a aucune bonne réponse à ces questions. En revanche, chacun de nos choix est observé à l'aune de notre genre. Soyons libérées, nous serons traitées de « putains ». Conduisons-nous de manière réservée, nous serons traitées de « mal baisées ». Donnons la priorité à notre carrière, et nous serons considérées comme de « mauvaises mères ». Restons femmes au foyer, et nous serons considérées comme des « bonnes à rien faire ». Choisissons de ne pas vouloir d'enfants, on nous appellera « égoïstes ». Assumons notre colère, on nous appellera « hystériques ».

Mais quel est donc ce mouton à cinq pattes que la société semble désespérément chercher ? Quelle hybridation nous sera nécessaire, à nous les femmes, afin de pouvoir obtenir l'application de nos droits ? Quel miroir faut-il nous tendre, messieurs, pour que vous puissiez nous voir dans votre reflet ? Dans chaque recoin de nos vies, le système de domination prend racine : la charge mentale du foyer, la double journée, la carrière morcelée, les emplois précaires, le montant de nos salaires, nos tenues vestimentaires... La société a créé non pas une chimère, mais une bombe à retardement. Représenter la moitié de la société ne veut pas dire avoir la moitié des droits !

Le Peuple breton a profité de ce mois de mars durant lequel il est coutume de rappeler l'existence des droits des femmes pour interroger nos pratiques, nos « réflexes » sociaux, nos fondamentaux. En éclipsant notre rédacteur en chef le temps d'un mois pour montrer qu'une femme est aussi légitime qu'un homme à n'importe quel poste.

À l'heure de l'examen d'une réforme des retraites qui va fragiliser encore davantage les femmes, la question de l'égalité professionnelle ne peut être détachée de celle de l'égalité domestique, dont il est difficile de faire un sujet politique tant elle est perçue comme relevant de la sphère privée. Or, la famille est aussi un « système » de relations sociales, avec ses formes de domination, plus ou moins sévères. Ce numéro nous invite, hommes et femmes, à penser contre nos mécanismes habituels, contre nous-mêmes en sorte. Il est aussi une main tendue aux hommes, une invitation à comprendre notre côté du miroir. L'UDB est née d'un sentiment d'injustice lié à la domination d'un peuple sur les autres. Lutter contre toutes les autres formes de domination n'est au fond qu'une suite logique.

Le temps de la colère, les femmes / Notre temps est arrivé / Connaissons notre force, les femmes / Découvrons-nous des milliers ! (extrait de l'Hymne des femmes, MLF)

► TIFENN SIRET



sommaire

L'invitée Eugénie Cazaux, chercheuse en géographie..... 2	Urbanisme Icô, la « densité heureuse »..... 14 15	Rubriques Gwenn et Du..... 4 De Brest à Nantes..... 6 7 Iffig..... 7 Leurre de vérité..... 8
Le mot de l'UDB Denez Marchand : « On ne vit pas au RSA, on survit »..... 5	Économie Pêche en pays Bigouden : le début de la fin ?..... 18
Politique Dans l'Hémicycle..... 9	International La colonisation de l'enfance..... 26 27	Pobl Vreizh Ledañ skiant, diskoachañ an douellerien..... 19 Nicola Sturgeon a zilez he fost..... 20 An digempouez, sekred ar yaouankiz ?..... 20 21 Ar Pac'hêr gourdrouzet a varv..... 21 Levriou brezhonek..... 22
Région : les lignes bougent... trop peu !..... 16 17	Un jour avec... Pêr Vari Kervarec..... 28	Couverture : © shutterstock Le Peuple breton paraît le premier jour ouvrable du mois. Les titres et intertitres des articles sont de la rédaction.
Société Égalité de revenus : le compte n'y est toujours pas !..... 10 11	Pages culturelles Yvon Le Men : trente ans de poèmes..... 23 25 Livres..... 30 31 Selaouit..... 32 Musiques de Celtie..... 33 Ar gentelgi brezhoneg..... 34	
Inégalités domestiques, miroir des inégalités professionnelles..... 11	L'enjeu d'une politique familiale ambitieuse..... 12	
Paysannes en colère..... 13	Aux racines de la masculinité toxique..... 29	

« Ce qu'on ne lit pas... »

Quand, dans trente ans, les étudiantes et étudiants se pencheront sur les archives – qu'on espère bien être numérisées – du *Peuple breton*, ils pourraient être portés à croire que nous avons décrit la société bretonne du moment. Oui et non. Un magazine, mensuel qui plus est, est forcément un miroir déformant de la réalité. Par ses choix, il donne plus de place à certains événements qu'à d'autres. Pas forcément dans le but de trafiquer l'histoire, comme nos opposants pourraient nous le reprocher, mais par volonté de donner de la place à des sujets dont on parle moins (ou moins bien), comme la langue bretonne par exemple, voire dont on ne parle pas (ou peu), comme l'actualité sur les institutions.

De même, notre revue étant politique, on y trouve les réflexions sur les sujets de fond qui traversent la société, comme l'égalité femmes-hommes que nous avons choisi (en phase avec les réflexions de l'UDB) de mettre en avant. Là encore, il ne s'agit pas d'en faire une obsession, mais dès lors que nous réfléchissons depuis soixante ans à la question de la domination entre peuples, entre langues, entre cultures, il semble logique de poursuivre la route et de constater que, dans notre quotidien, il existe une domination des hommes sur les femmes, structurelle.

Tout cela pour dire qu'il y a des sujets qui sont extrêmement importants et que nous ne traitons pas, ou pas encore. Je pense par exemple à la situation géopolitique que nous vivons en Iran, à la guerre en Ukraine, qui bouge tellement rapidement qu'elle est difficile à appréhender pour un mensuel, ou même un scandale de Callac, auquel nous n'avons consacré qu'une brève (mal écrite qu'il plus est). Faute de personnes pour écrire dessus, faute de place, faute de temps, nous les avons mis de côté, mais nous y pensons pourtant.

Ce mois-ci, nos pensées vont aux victimes (majoritairement kurdes) du tremblement de terre en Turquie et en Syrie. Que dire ? Quand les éléments naturels frappent, nous nous rendons compte de la fragilité de l'être humain. C'est aussi dans ces moments dramatiques que s'exprime la solidarité et que l'humanité montre ce qu'elle peut avoir de meilleur.

Gael Briand, rédacteur en chef

Fañch Peru et Matoub Lounès

En complément de l'hommage rendu à Fañch Peru dans *Le Peuple breton* de février, je tiens à rappeler son engagement pour bien d'autres cultures, en témoigne son hommage au poète et chanteur kabyle Matoub Lounès (assassiné le 25 juin 1998) dans son poème *Kenavo Matoub Lounès*, qui commence par ces vers :

War an hent douar
Meinek
Skosellek
Ha poultrennek
A-greiz-holl
E lugem laonenn ur falc'h
Falc'h an Ankou
Ètre douar ur mevel
Penn berved ha diboaell
Ha setu aet da anaon
Ur barzh hag ur c'haner
Evezh tamazight
Ur stourmer berber
Ur breur
Lounès hor breur...

Ce poème, je l'ai remis à sa mère, Nna Aldjia, en avril 2001, dans la maison natale à Taourirt Moussa, où repose Lounès.

Nicole Logeais, Rennes

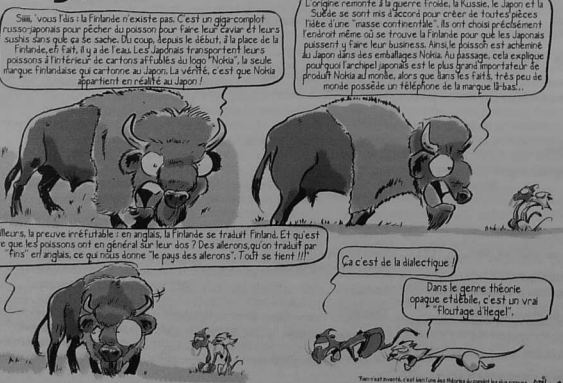
La pêche aux coquilles

Dans notre écho du mois dernier (page 7) sur le projet d'accueil des réfugiés à Callac, la rédaction de notre première phrase peut prêter à confusion. En lisant un peu vite, on pourrait croire que c'est le maire qui a fait annuler le projet. Or, il n'en est rien : les menaces venaient principalement de groupes de personnes extérieures à la commune opposées au projet. Lors de ses vœux, Jean-Yves Rolland a cherché l'apaisement et rappelé que la commune continuerait d'accueillir : « Il faut avancer. Il y aura d'autres projets. » C'était évident, mais ça va mieux en le disant !

Écrivez-nous !

Envoyer votre courrier au :
9, rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc
contact@lepeuplebreton.bzh

GWEAN "Quomplot".



Le mot de l'UDB



Denez Marchand | vice-président UDB du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine*

* membre du groupe Ecologiste, fédéraliste et citoyen

On ne vit pas au RSA, on survit

Décidément, Emmanuel Macron et le gouvernement d'Élisabeth Borne font feu de tout bois sur le terrain de la régression sociale. Tout d'abord, une nouvelle réforme des règles d'indemnisation de l'assurance-chômage est entrée en vigueur le 1^{er} février. L'idée est de durcir les règles d'indemnisation quand la situation du marché du travail est bonne, et d'assouplir ces règles quand la situation se dégrade. Concrètement : une durée d'indemnisation des demandeurs d'emplois amputée de 25 % !

L'Unédic évalue que le nombre d'allocataires indemnisés devrait diminuer de 12 % en année de croisière, soit environ 300 000 personnes pour 2,5 millions d'indemnisés. L'autre conséquence pointée dans son étude, est que les allocataires impactés par la réforme, parce qu'ils seront couverts moins longtemps par l'assurance-chômage, acquerront moins longtemps des droits à la retraite. Enfin, une hausse du nombre de bénéficiaires du RSA devrait s'observer consécutivement à la réduction de la durée des droits.

Rappelons que cette réforme intervient après celle de 2021, qui stipulait la nécessité de travailler au moins six mois, et non plus quatre, pour avoir droit à une indemnisation et dont les effets s'avèrent désastreux. Jamais la part des inscrits à Pôle emploi touchant une indemnisation n'a été aussi faible : seulement 36,6 % de l'ensemble des inscrits en juin 2022, contre 40,4 % en décembre 2021. Et pour qui réussit à les percevoir, les allocations revues et corrigées par les nouvelles méthodes de calcul ont baissé en moyenne de 16 %.

Cette politique de casse sociale des droits des chômeurs, sans précédent, est menée au nom d'une idéologie opposant la sacro-sainte « valeur travail » à l'assistanat et à ceux qui s'y plaindraient.

C'est aussi en pleine bataille des retraites que s'élabore, à plus bas bruit, une réforme de Pôle emploi et du RSA, dénommée France Travail. Le glissement sémantique n'est pas anodin. Car, non, tout travail ne corres-

pond pas à un emploi [comme les bénévoles ou les aidants le savent bien] et tous les emplois ne produisent pas un travail socialement utile, comme l'indique la prolifération des « bullshit jobs ».

Ce projet de réforme est souvent présenté comme un RSA sous conditions d'activité d'une durée de quinze à vingt heures par semaine pour les bénéficiaires. Le fait que plusieurs départements à majorité de gauche, sur les 19 volontaires, s'engagent dans son expérimentation a provoqué des interrogations légitimes. Rappelons que le RSA est déjà alloué sous conditions, et qu'il exclut notamment la plupart des moins de 25 ans.

En ce qui concerne le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, c'est plutôt son engagement qui est sous conditions, comme le martèle Caroline Roger-Moigneu, vice-présidente chargée de l'insertion et membre du groupe Ecologiste, fédéraliste et citoyen : « En aucun cas ces heures ne seront obligatoires, et si elles le deviennent, le Département, chef de file en matière d'insertion, se retirera de l'expérimentation. Par contre, elles pourront, pour les volontaires, prendre la forme de temps de remobilisation personnelle (accompagnement médical...) ou de stage en lien avec Pôle emploi. »

Ce dispositif doit permettre qu'un référent RSA ne gère plus que 70 allocataires au lieu de 210 sur l'agglomération de Redon, terrain de l'expérimentation.

L'emploi n'étant pas la seule réponse pour sortir de la précarité, notre société se doit d'accompagner celles et ceux qui en sont le plus éloignés d'abord socialement. Aujourd'hui, le RSA pour une personne seule c'est 598,54 euros mensuels. En France, le seuil de pauvreté est de 940 euros par mois. Donc, non, on ne vit pas au RSA, on survit !

Le RSA est un droit, le dernier rempart face à la grande pauvreté, et il doit le rester.



Nous écrire
4, rue Menou | 44000 Nantes
permanence@udb.bzh

Site internet
udb.bzh

Nous téléphoner
07 87 36 41 66

La Bretagne de Brest à Nantes

DOUARNENEZ. « Libérez Mortaza ! »

Le journaliste franco-afghan Mortaza Behboudi est arbitrairement détenu depuis le 7 janvier dans une prison de Kaboul, en Afghanistan. Alors qu'il se trouvait dans le pays pour un reportage, le journaliste a été arrêté par le régime des talibans pour défaut de présentation d'accréditation presse, et serait désormais accusé d'espionnage. L'emprisonnement de Mortaza Behboudi résonne fortement en Bretagne, et particulièrement à Douarnenez, où le journaliste avait trouvé une seconde maison. Il est devenu un collaborateur crucial sur les questions de migration et sur l'Afghanistan pour des médias comme France Télévisions, Arte, Radio France, Libération, Mediapart, La Croix, TV5 Monde...

LOIRE-ATLANTIQUE. Une association de promotion des Pays-de-la-Loire On assiste depuis quelque temps à une profusion de contre-feux pour tout ce qui touche à l'identité bretonne. Dans la Loire-Atlantique, une « Association de valorisation et soutien des Pays-de-la-Loire » a vu le jour et développe exclusivement des arguments contre l'identité culturelle bretonne du département, plutôt que de faire des propositions de soutien à la région administrative, comme son nom le laisserait penser. Rejet du Gwenn-ha-du, caricature de l'histoire de Bretagne, propos dégradant pour la langue bretonne... « Sous couvert d'une lutte contre un séparatisme politique breton inexistant, l'AVSPL promeut un impérialisme culturel jacobin et nie, de fait, les attaches politiques, économiques et culturelles bretonnes du département de la Loire-Atlantique », a réagi Pierre-Emmanuel Marais-Jégat pour la fédération UDB, qui a rappelé l'attachement du parti à la devise européenne : « Union dans la diversité ».

CARHAIX. Le *Phoher* porte plainte Logiquement, l'hebdomadaire *Le Phoher*, dont le directeur est notre ami Erwan Chartier, a traité les événements survenus autour de « l'affaire Callac ». Sans prendre parti pour le projet en lui-même, il a rendu compte des interrogations des habitants et élus autour du projet d'accueil de réfugiés, aujourd'hui tombé à l'eau du fait de pressions exercées sur la mairie. Or, le 31 janvier, *Le Phoher* a reçu une mail à connotation raciste et particulièrement menaçant et injurieux, intitulé « Chartier on va te crever ». Le journal annonce avoir porté plainte pour « menaces de mort » à la gendarmerie de Carhaix. *Le Peuple breton* soutient totalement *Le Phoher* et ses équipes, en premier lieu Erwan Chartier, dont nous connaissons l'intégrité et la qualité du travail.

GUINGAMP. Convergence payante !



De mémoire de Guingampais, parmi les grosses manifestations, il y a bien sûr eu les mobilisations pour défendre la coopérative AOIP dans les années 1980. Et, plus récemment, la manifestation géante pour la défense des langues dites « régionales », qui avait rassemblé pas loin de 10 000 personnes le 29 mai 2021, mais de partout en Bretagne. Le rassemblement du 11 février dernier fera date, en mobilisant dans les rues de Guingamp près de 5 000 personnes. Il faut dire que le double mot d'ordre, contre la réforme des retraites et pour la défense de la maternité et de l'hôpital guingampais, a permis de booster la mobilisation à laquelle participait l'UDB.

DOUARNENEZ. Une année de perdu pour le breton « Quelles ont été les initiatives sur l'année 2022 ? » a demandé l'élu UDB douarneniste Maxime Touzé. Aucune. Si le logo de la ville est devenu bilingue à la demande de son groupe, que les cartes de vœux 2023 portaient un « bloavezh mat », Maxime Touzé s'est étonné que la communication bilingue ne soit pas systématisée. Une fois encore, quand certains voient le breton comme une langue vivante, il ne s'agit pour d'autres que d'un colfichet...

LE FAOUËT. Un lieu culturel en péril Il y a un an, une librairie-café « Le Temps de vivre » s'est installée au Faouët. Le défi de créer en milieu rural ce genre d'établissement était de taille. Malgré le succès et un démarrage prometteur, rayonnant sur trente kilomètres à la ronde, il n'a pas atteint la rentabilité attendue par la banque, qui vient de supprimer l'autorisation de découvert. Avant d'arriver au dépôt de bilan suggéré par les banquiers impatientes, les libraires lancent une cagnotte participative sur Kenjo. De leur côté l'UDB et *Le Peuple breton* ne dérogeront pas au devoir de solidarité.

AGGLOMÉRATION DE LANNION. Le logement au menu Lors du dernier conseil d'agglomération de Lannion-Tregor communauté, le président a refusé de mettre aux voix une motion portée par l'élu UDB Tréfine Kerran, qui demandait le classement du territoire en zone tendue pour pouvoir prendre des mesures de régulation de l'immobilier. Le président Gervais Egault, maire de Louanec, a argué d'un manque d'information des élus sur ce sujet. Bonne nouvelle tout de même : le vice-président chargé du logement, Guirec Archant, a annoncé une hausse du soutien financier à la production de logements sociaux, le parc social du territoire étant, comme ailleurs, saturé.

PAYS-DE-LA-LOIRE. Un tour cycliste promotionnel Ce n'est pas nouveau : tout est bon pour les Pays-de-la-Loire pour affirmer une « identité » dont ils sont complètement dénués. « Après la généreuse subvention au film révisionniste du Puy du Fou (200 000 €), le soutien confirmé au très officiel « Orchestre national des Pays de la Loire », alors qu'au même moment les aides à la création sont supprimées par la Région, la nouvelle danseuse de sa présidente est le cyclisme, avec un tour cycliste des Pays-de-la-Loire »,



(53 contre 26) a voté en faveur de l'abandon du dossier. Ce vote est une victoire d'étape importante, mais ne signifie pas l'abandon définitif du projet, le dernier mot restant au préfet et à l'Etat.

BRETAGNE. Du breton dans les TER ?



En 2004 déjà, les élus du groupe UDB réclamaient une signalétique bilingue dans les TER. A l'écrit comme à l'oral. Sans succès. Lors de la dernière session plénière, les élus de Breizh angleiz, où siège l'UDB, ont fait valider un amendement sur le budget « mobilités » de la Région, qui ouvre enfin des négociations avec la SNCF. « Si l'Etat n'accepte pas la diversité sur son sol, refuse le statut de co-officialité à nos langues minoritaires, notre institution a voté le contraire. Et si les mots ont un sens, cela veut dire qu'il faut non seulement pouvoir les lire, mais également les entendre. Pour les faire vivre. Sans quémander, sans s'excuser d'exister, sans trembler. Ne pas le faire, c'est accuser la hiérarchie entre les langues », a déclaré Gael Briand. Avant de conclure : « Nous payons les trains, ils récupèrent la monnaie et ils n'accepteraient pas qu'on leur impose des annonces sonores... À quel moment se fait-on respecter ? »

LANNION. La roue tourne pour la rocade sud Pour la première fois, les communes de Lannion et de Ploubreze ont été officiellement consultées à propos du projet controversé de nouvel axe routier au sud de Lannion. Réponse des deux communes : non. On peut noter à ce sujet l'évolution d'un certain nombre d'élus de gauche, qui ont assumé avoir changé d'avis avec le temps du fait de la montée des inquiétudes sur le réchauffement climatique.

PLOUISY. L'usine à saumon touchée coulée ? Revirement spectaculaire le 2 février dernier sur le dossier « Usine à saumon » de Plouisy : une grosse majorité d'élus

Iffig

« a voté la création d'une « Association pour la valorisation et le soutien des Pays de la Loire » dont la première demande est de retirer les Gwenn-ha-du des frontons des mairies... très positif !

« a bien ri en lisant la proposition de loi de Marc Le Fur, député LR de Loudéac, qui vise à ce que « les véhicules de contrôle de vitesse (fassent) l'objet d'une signalisation spécifique de nature à permettre à tout conducteur de les identifier à l'œil nu en toutes circonstances ». Des radars mobiles-fixes, il fallait y penser !

« a entendu Florent de Kersauson (RN) déclarer en session plénière du conseil régional le 14 février que « la Bretagne ne sera jamais autonome. Il faut tuer cette idée... parce que nous ne produisons pas assez d'énergie !
« pense au contraire que c'est parce que la Bretagne n'est pas autonome que nous n'en produisons pas assez !

« a failli s'étouffer en entendant Gilles Pennelle, patron du RN en Bretagne, rappeler que le jacobinisme était l'héritage de la gauche (pas complètement faux), puis se revendiquer de l'esprit des Lumières ! Montesquieu et ses *Lettres persanes* apprécieraient...

« a apprécié le rappel étymologique de Christian Guyonvarc'h adressé au même Gilles Pennelle sur l'origine du mot « matrimoine » qui « massacrerait la langue française ». Il est vrai que le français a évolué depuis le Moyen Âge. Au bénéfice des femmes ?

« a non moins apprécié entendre Nil Canuissin rétorquer à Anne Gallo, vice-présidente chargée du Tourisme à la Région Bretagne, que « travailler avec Airbnb pour régler la question du logement, c'est un peu comme travailler avec Bayer-Monsanto pour améliorer la qualité de l'eau ». Uppercut !

« 64 ans ? Borne out ! »

PAR YANN FIEVET

« Ce n'est pas la rue qui gouverne ! » proclament régulièrement nos gouvernements. En effet, la rue n'entend pas vivre en de graves circonstances face aux gouvernements dont elle n'est plus sûre qu'ils gouvernent vraiment ou dont elle est désormais certaine qu'ils gouvernent par tromperie qui en est faite. Et elle est étonnamment calme, contrairement au Palais Bourbon. Pour le coup, ne serait-ce pas l'Assemblée nationale qui est à la rue ces temps-ci ?

La rue est un terme global bien méprisant à l'égard des centaines de milliers de nos concitoyens qui défilent sur le pavé des rues des villes petites et grandes depuis le début de l'année et à l'égard des millions de Français opposés à la réforme voulue avec acharnement par Emmanuel Macron. Tous ces gens savent que l'objectif de la réforme des retraites est purement financier : maintenir les dépenses de retraites à leur niveau actuel, au-dessous de 14 % du PIB. Ce qui entraînera, en raison du vieillissement de la population, une baisse du niveau moyen des pensions par rapport à l'ensemble des revenus du travail. Ainsi, comme le souligne le Conseil d'orientation des retraites (COR), le niveau de vie des retraités diminuera par rapport à celui de l'ensemble de la population. Le credo du macronisme et de la Commission européenne est que les retraites pèsent d'un poids excessif et contribuent aux déficits publics, qu'il convient de réduire à n'importe quel prix.

Quand on analyse en détail l'évolution des comptes publics, on découvre que les causes principales des déficits sont ailleurs. Leur augmentation, ces dernières années, provient d'abord de l'érosion des recettes publiques, dont le poids en pourcentage du PIB n'a cessé de diminuer. De 2007 à 2021, les recettes fiscales de l'État sont passées de 14,2 % à 12,2 % du PIB. Cette érosion est due aux baisses d'impôts et de cotisations sociales, principalement en faveur des entreprises et des ménages les plus aisés. Cette politique anti-impôts s'est accélérée durant le premier quinquennat d'Emmanuel Macron, notamment par la suppression de l'ISF et des impôts de production versés par les entreprises.

Cependant, il convient de pousser plus avant l'analyse. Contrairement au discours officiel, largement repris par la plupart des médias, les retraites sont loin d'être le poste de dépenses publiques dont la progression est la plus forte. Le record est détenu par les aides publiques aux entreprises (APE), dont la croissance a été de 5 % par an en termes réels (hors inflation) entre 2007 et 2021, soit 2,5 fois plus que les dépenses consacrées aux retraites.

Les APE – subventions publiques, crédits d'impôt et baisses de cotisations sociales patronales – posent pourtant un double problème. D'une part, il est reconnu qu'elles sont peu efficaces. Ainsi en est-il des baisses de cotisations sociales permises par le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), qu'Emmanuel Macron a pérennisé. D'autre part, les APE contribuent à déséquilibrer les comptes de l'État et de la protection sociale, dont font partie les retraites. Dans sa volonté farouche d'imposer l'austérité à l'assurance-vieillesse ainsi qu'aux services pu-

blics, le gouvernement s'oppose à tout débat sur la pertinence des APE, dont le poids est devenu exorbitant, estimé à 160 milliards d'euros par an, soit 6,4 % du PIB, bénéficiant surtout aux grandes entreprises.

Il y a donc bien deux poids, deux mesures : on protège le capital et on sacrifie le travail. Dans le capitalisme néolibéral, la production de profit dépend intrinsèquement de la déconstruction des protections sociales. En l'absence de gains de productivité suffisants, le travail doit être toujours plus pressuré. Voilà bien le sens de la succession des différentes réformes adoptées à marche forcée, en particulier celle des retraites, qui n'est que la poursuite des réformes du marché du travail ou de l'assurance-chômage.

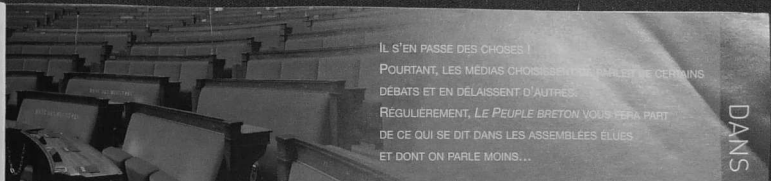
Les attermoissements d'Élisabeth Borne tentent désespérément d'expliquer l' inexplicable cachent le fait que nous sommes donc bel et bien confrontés à un choix de société. Elle a choisi d'endosser la responsabilité de la réforme des retraites devant le Parlement afin de toucher un trou de dix milliards d'euros tandis que le président de la République annonce une enveloppe de 400 milliards en sept ans pour « nos armées » ! Un autre signe confirme cette orientation : le budget de l'État adopté cet automne prévoit la création de 4 500 emplois de militaires ou policiers et seulement 2 500 emplois d'enseignants en 2023.

Pour reprendre une image chère à Pierre Bourdieu, on dirait la main droite de l'État tandis que l'on affaiblit sa main gauche.

De fait, ce constat renvoie à l'évolution du régime de la V^e République, où les élites dirigeantes ont fait le choix de transformer le modèle social français dans un sens néolibéral. Depuis les années 1980, cela consiste à épouser les intérêts et respecter les prerogatives des milieux d'affaires, en démantelant pas à pas l'État social bâti au cours du siècle dernier. Ce faisant, les droits et les capacités d'agir des citoyens ont été remis en cause de manière de plus en plus visible et profonde. Ceux-ci ont exprimé à de nombreuses reprises leur résistance à cette évolution. Mais comme l'État estime ne plus avoir les moyens de leur accorder des concessions, en raison de l'affaiblissement de l'économie capitaliste, il retourne contre les citoyens ordinaires toutes les armes que lui donne la Constitution. Ainsi, le pouvoir exécutif dispose des moyens de se retrancher dans les institutions et d'y produire des décisions, sans aucun égard pour les légitimités s'exprimant en dehors des échéances électorales.

Il ne suffit donc pas de proclamer que « la réforme est nécessaire » après avoir prétendu qu'elle était juste. Encore faut-il montrer ce qui, au fil des quarante dernières années, l'a rendue nécessaire et dire surtout qu'elle peut être financée autrement qu'en faisant travailler deux ans de plus les salariés les plus modestes. Il ne suffira pas qu'Élisabeth Borne s'en aille après avoir éventuellement échoué à faire adopter la réforme du Président. Ce n'est pas le fusible Borne qui doit sauter. C'est le projet de réforme qui doit passer à la trappe. Emmanuel Macron est-il en mesure de comprendre que l'opposition à sa réforme est profondément ancrée dans la société ? Lui et ses lieutenants brandissent facilement le mot légitimité. Eh bien, désormais, la légitimité est dans la rue. Elle gronde pour la défense des conquêtes sociales d'hier et pour l'avenir de la dignité de tous ceux qui luttent vraiment pour faire triompher la justice sociale. Le printemps approche à grands pas. Il promet d'être chaud ! ●

Deux poids, deux mesures : on protège le capital et on sacrifie le travail



IL S'EN PASSE DES CHÔSES !
POURANT, LES MÉDIAS CHOISISSENT D'OMBRAGER CERTAINS DÉBATS ET EN DÉLAISSENT D'AUTRES.
RÉGULIÈREMENT, LE PEUPLE BRÉTON VOUS REFAIT PART DE CE QUI SE DIT DANS LES ASSEMBLÉES ELLES MÊMES ET DONT ON PARLE MOINS...

Réforme des institutions

« L'une des origines du mal est le mode de scrutin majoritaire : il oblige à combattre un adversaire lors de l'élection, et cette attitude est difficilement réparable au cours du mandat. Ainsi, aucune véritable alliance de long terme n'est possible, sinon des arrangements électoraux qui ne sont jamais bâtis sur des accords de fond. » Auteur de ces propos, le 14 février, Jean-Paul Mattei (Modem) a donc demandé au gouvernement où en étaient les travaux transparents sur nos institutions. La Première ministre Elisabeth Borne a estimé que « la représentativité est essentielle à la vitalité de notre démocratie ». À part un long laus pour réclamer à l'opposition de retirer les amendements au projet de loi retraites, zéro réponse ! La proportionnelle n'est pas pour demain...

Partage de la valeur ajoutée

En 2022, 56,5 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires, plus 23,7 autres milliards sous forme de rachat d'actions, contre 21 milliards aux salariés au titre de l'intéressement en 2020. Pour le député corse Michel Castellani, « [ces données] posent une fois de plus la question de la répartition de la valeur ajoutée de l'entreprise, plus largement de la richesse nationale [...] Ces 80 milliards, distribués au moment où nous débâtons de l'avenir du système de retraites, soulèvent de façon aiguë la question [...] du dividende salarié et de la participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises ». Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, lui a répondu le 14 février que le gouvernement voulait « que le partage de la valeur soit le grand combat de la majorité en 2023 ». *Biskaazh kemend-all !*



Jean-Luc Harpaz / CC BY-SA 4.0

Agression de Paul François

Loïc Prud'homme (FI) et Nicolas Thierry (EELV) ont exprimé leur soutien à Paul François, céréalier charentais agressé le 30 janvier, probablement parce qu'il a fait condamner Bayer-Monsanto pour intoxication après quinze ans de procédure. Ses agresseurs lui auraient fait ingurgiter un liquide dont on craint qu'il s'agisse d'un pesticide. Gérard Darmanin a répondu que « même si l'enquête judiciaire ne l'a pas conclu, on pourrait tout à fait imaginer [...] que [cette agression] a un lien avec ses prises de position publiques contre l'industrie agroalimentaire [...] ». Il est évident que le gouvernement condamne cette agression ». Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture, a souligné l'importance que « personne ne puisse être intimidé, violenté, en raison de ses opinions ». « Le jour viendra où le monde paysan se libérera de l'emprise de l'agro-industrie », a estimé Nicolas Thierry. L'enquête se poursuit... en attendant, cette agression n'a rien d'un fait divers !

Soutien aux pêcheurs

La députée de Douarnenez Lilitiana Tanguy (Renaissance) a évoqué le « plan d'accompagnement individuel Brexit » à destination des propriétaires de bateaux de pêche dont l'exploitation a été fragilisée par le Brexit : « Ce plan doté de 65 millions d'euros vise à accompagner les pêcheurs que le Brexit a contraints de mettre leurs bateaux à l'arrêt. De nombreux armateurs concernés ont déposé leur demande d'accompagnement. Sur 150 dossiers déposés, 90 ont été retenus, dont 26 pour le seul quartier du Guilvinec, qui comprend aussi les ports de Loctudy et de Saint-Guennolé. Au regard de la flottille de ce quartier maritime du pays Bigouden, qui comporte plus de 200 navires, ce chiffre est important : cela risque de mettre en péril tout le secteur de la pêche bretonne. » Le risque est en effet de voir une baisse drastique des tonnages. Bruno Le Maire, secrétaire d'État chargé de la Mer, a expliqué le dispositif gouvernemental... qui en réalité est un banal plan de sortie de flotte maquillé sous un autre nom ! Pour rappel : la moitié des bateaux détruits dans le plan de sortie de flotte sont bretons. À cela une véritable politique socialiste et écologiste dans ce domaine ? Sécurité en mer, mutualisation, repos biologique pour la faune marine, formation et temps de travail des marins-pêcheurs... les problèmes ne manquent pas.



Jean-Luc Harpaz / CC BY-SA 4.0

Politique industrielle

Constance La Grip (Renaissance) interrogait le 14 février le ministre de l'Économie à propos de la réindustrialisation de la France. Dans sa réponse, Bruno Le Maire listait les batailles gagnées par son gouvernement à ce sujet : la création de nouvelles filières industrielles comme celle des batteries électriques, notamment dans le nord de la France, le lancement d'un « plan européen pour l'industrie verte, à même de rivaliser avec les décisions américaines ». On apprend que ce plan passera par des « crédits d'impôt destinés à soutenir notre industrie ». Encore ! Selon lui, il « reste une troisième bataille à livrer : celle du marché européen de l'énergie ». Il s'agit en effet de découpler le prix du gaz de celui de l'électricité. À noter que pour le ministre, seule l'électricité « d'origine nucléaire » compte. En attendant, nous sommes tellement avancés dans la réindustrialisation de la France qu'aucun port européen n'est capable d'accueillir le porte-avions français Foch, racheté par le Brésil pour y être déconstruit ! Le bâtiment, dans un état dégradé, a été coulé à 350 kilomètres des côtes brésiliennes et 5 000 mètres de fond par la Marine brésilienne.



Elisabeth / CC BY-SA 4.0

Égalité de revenus : le compte n'y est toujours pas !

Dans un contexte de mobilisation sociale contre la réforme des retraites, les inégalités entre les femmes et les hommes ressurgissent de plein fouet. Vecteur d'autonomie, le travail a été une conquête pour les femmes, mais reste encore aujourd'hui du chemin pour atteindre l'égalité professionnelle.

► PAR AODREN TREHIN

À ceux qui pensent que les femmes sont arrivées récemment sur le marché du travail : détrompez-vous ! Le concept de « femme au foyer » n'est forgé qu'au milieu du XIX^e siècle, lors de la révolution industrielle, alors que les paysans deviennent massivement ouvriers. Les hommes quittent la ferme pour l'usine, les femmes restent au foyer. L'apparente nouveauté du travail des femmes est donc un leurre. Ces dernières n'en ont en réalité été écartées que durant un siècle environ. Pas grand-chose à l'échelle de l'histoire !

Soixante ans après leur retour dans la sphère professionnelle, les inégalités persistent, et, dans l'imaginaire collectif, le salaire de la femme au sein du couple reste perçu comme « complémentaire » de celui de l'homme. Côté chiffres, selon l'Insee, en 2019, le revenu du travail des femmes est inférieur en moyenne de 22 % à celui des hommes. À temps de travail équivalent, l'écart est de 17 % et à poste équivalent, 5 %. Plus les revenus sont élevés, plus l'écart est important. Le fameux « plafond de verre ».

Les femmes, grandes perdantes de la réforme

En pleine réforme des retraites, la question de l'égalité professionnelle femme-homme est criante d'actualité. L'écart des pensions est édifiant : celles des femmes sont inférieures en moyenne de 40 % par rapport à celles des hommes, et la pension de réversion ne vient corriger que partiellement cette différence.

Pourquoi un tel écart ? Premièrement – ce n'est pas un scoop –, les femmes occupent des postes moins rémunérés que les hommes. Deuxièmement, leurs carrières sont souvent « hachées », car elles se mettent davantage en retrait pour assumer les responsabilités parentales. Avec l'allongement de l'espérance de vie s'ajoute la charge des aînés et, là encore, les femmes sont sur-représentées. Elles sont aussi davantage à temps partiel, soit pour des mêmes raisons, soit de manière subie dans des emplois précaires avec des emplois du temps incomplets.

Un des éléments qui permettait jusqu'à présent de compenser l'investissement familial des femmes était l'octroi de trimestres supplémentaires au titre de la maternité. Avec la réforme que le gouvernement s'acharne à défendre, les trimestres obtenus pour les enfants seraient rendus inutiles : « Une mère de famille qui, grâce à ces trimestres, pouvait bénéficier d'un départ à taux

plein à 62 ans devra désormais partir à 64 ans », explique Michaël Zemmour, maître de conférences à l'université Panthéon-Sorbonne. Franck Riester, le ministre des Relations avec le Parlement, a lui-même admis que la réforme allait pénaliser les femmes.

Enfin, la pénibilité du travail, qui est un critère de calcul de l'âge de départ, est beaucoup moins reconnue pour les femmes que pour les hommes. Plus précisément, les critères sont fixés par rapport aux emplois pénibles occupés par les hommes, dont la nature de la pénibilité peut être différente de celle des emplois occupés par les femmes. Ce sont en particulier les métiers qui impliquent des gestes répétitifs, et le secteur de l'aide à la personne et du nettoyage qui sont concernés. Par exemple, le métier d'aide-soignante n'est plus reconnu comme pénible alors que ces femmes manipulent voire soulèvent des corps quotidiennement. De même pour les métiers du ménage ou de caissière, qui ne sont pas considérés comme pénibles et qui sont des secteurs largement féminisés. Le risque au travail pour les femmes reste un impensé alors qu'il a longtemps été évoqué comme motif d'éloignement des femmes du monde du travail.

La retraite comme la séparation sont des étapes de la vie qui visibilisent les inégalités lissées par le couple. C'est valable en particulier pour celles qui ont mis leur carrière de côté pour la famille et qui, arrivées à la retraite, sont séparées. Elles ne bénéficient plus de la solidarité du conjoint, qui les protégeait financièrement. La retraite est comme une étape de bilan où tombe le verdict de plusieurs décennies. Clairement, les femmes sont les grandes perdantes de cette réforme des retraites, dont personne d'autre que le gouvernement ne veut.

Les inégalités de patrimoine

On en parle moins que des inégalités de revenus, et pourtant, les inégalités de patrimoine y sont en partie corrélées. Dans son livre *Le Couple et l'Argent* (présenté dans la PB du mois dernier, p. 29), l'autrice et journaliste Titou Lecoq explique que si, dans le couple, s'applique la logique « petit revenu, petites dépenses, gros revenus, grosses dépenses », l'homme qui effectue les grosses dépenses accumule du patrimoine, qu'il conservera souvent en cas de séparation.

Dans *Le Genre du capital*, paru en 2020, Céline Besière et Sybille Gollac analysent les mécanismes qui favorisent l'appropriation masculine du capital. Les deux

chercheuses soulignent que les inégalités de patrimoine sont en train de s'accroître en France aujourd'hui. Autrefois limitées par le mariage, elles sont passées de 9 % en 1998 à 16 % en 2015. Globalement, pendant que les femmes s'occupent des enfants et des personnes dépendantes, les hommes accumulent des richesses.

Changer les représentations genrées

L'égalité est un vaste chantier qui suppose de changer les représentations qui entourent le travail des hommes et celui des femmes. L'idée que les femmes seraient là pour « aider » est profondément ancrée. Les statuts professionnels des conjoints et en particulier celui de conjoint collaborateur en est un symbole. Il permet, en toute égalité, de faire travailler son conjoint et, en l'occurrence, souvent sa conjointe pour moins cher qu'un salarié classique.

Ce n'est ni plus ni moins qu'un contournement du coût du travail, une « gratification » institutionnalisée du travail des femmes ! Sans parler du « coup de main » sans statut effectif pour le mari dans sa profession, en particulier les tâches administratives. Le travail des femmes reste à bien des égards perçu comme « un plus », « un appui », « un bonus ». Bref, pas du vrai travail avec une vraie valeur.

À l'inverse, la performance, la surcharge de travail chez les hommes est valorisée, considérée comme virile, et associée à la notion de responsabilité. La question de la



Fresque de Banksy.

disponibilité est centrale chez les hommes en milieu professionnel, c'est même un des éléments clés permettant une progression dans la carrière : le fait de rester tard au bureau, d'assister aux réunions en soirée, de développer son réseau autour d'un verre, ou même d'accepter la mobilité professionnelle. La survalorisation du travail est un élément central de l'identité masculine, parfois au détriment du lien de parentalité et de leur équilibre avec leur vie personnelle. ●



Inégalités domestiques, miroir des inégalités professionnelles

Longtemps considéré comme un sujet de seconde division, qui ne mériterait pas d'être étudié ni même débattu, le « travail » domestique trouve enfin sa place dans les débats et dans la littérature. Faire reconnaître que l'intime est politique est déjà une victoire... ► PAR AODREN TREHIN

La « double journée » reste en 2023 la réalité pour la plupart des femmes. Elles prennent en moyenne en charge les deux tiers du travail non rémunéré et les hommes les deux tiers du travail rémunéré. La division sexuée du travail, productif pour les hommes et reproductif pour les femmes, est très ancrée dans l'histoire de la famille, du travail, de l'économie.

On parle souvent des difficultés des femmes à concilier vie professionnelle et vie familiale. Mais alors, les hommes auraient-ils un secret d'organisation bien gardé ? Que nenni : le secret est de savoir déléguer ! Peut-être un peu trop.

On sait que l'arrivée des enfants creuse les inégalités domestiques et financières dans les couples hétérosexuels. Selon une enquête de l'Insee de 2009, les femmes perdent un quart de leurs revenus cinq ans après la naissance d'un enfant alors qu'ils restent stables voire en augmentation pour les pères. Autre donnée parlante : 40 % des femmes déclarent un changement professionnel après la naissance d'un enfant contre 6 % pour les hommes. Il y a l'idée bien sûr inconsciente que celui qui ramène le plus d'argent a fait sa part en appor-

tant les finances au foyer, donc qu'il est en quelque sorte moins redevable, selon l'analyse de Titou Lecoq.

Le discours évolue plus vite que la réalité

« Ça change, ça évolue » entend-on souvent. Il n'y a pas vraiment de « nouveaux pères », les pères de la génération actuelle ne sont pas radicalement différents de ceux de quelques générations précédentes. Le discours évolue plus vite que la réalité. Les pères actuels consacrent certes un peu plus de temps qu'avant à leurs enfants, mais les mères aussi, donc l'écart ne se réduit pas ou peu. « Les hommes ne se rendent pas compte de l'écart de répartition du travail domestique, car ils ignorent tout un tas de tâches qu'ils n'accomplissent jamais », indique Titou Lecoq, qui a inventé l'expression de « sol de verre » pour nommer l'écart entre le discours des hommes et la réalité.

Cette différence de perception est aussi due au fait que la charge mentale repose davantage sur les femmes. On doit cette notion à la sociologue Monique Halcaut, qui l'a théorisée dans les années 1980, mais l'expression est devenue populaire surtout dans les années 2010. Elle soutient l'idée qu'une part importante du travail domestique concerne non pas l'exécution des tâches mais leur organisation et leur gestion : prendre des rendez-vous chez le médecin pour les enfants, les inscrire au centre de loisirs, organiser les anniversaires...

En d'autres termes, les femmes sont les gardiennes de la bonne marche du ménage et de la cohésion de la famille. Universitaire de la même période, Christine Delphy affirme carrément que « c'est une exploitation tout simplement parce que c'est du travail gratuit ». Mais le couple n'est pas analysé comme un espace dans lequel se jouent des relations de pouvoirs ni comme un espace économique, car ça ne colle pas à l'image romantique que l'on s'en fait, où les liens seraient purement affectifs et complètement libérés des normes sociales. ●

L'enjeu d'une politique familiale ambitieuse

Le tableau brossé sur la répartition des travaux domestiques n'est pas franchement positif. Néanmoins, il n'y a pas de fatalité, l'égalité passera par la construction d'une politique familiale volontariste. L'année dernière, Sandrine Rousseau provoquait une enième polémique en suggérant la création d'un « délit de non-partage des tâches domestiques ». Au-delà du caractère burlesque de la proposition et de la faisabilité que cette mesure soulève, il faut s'atteler à trouver des leviers d'action sérieux qui soient véritablement transformateurs. Autrement dit : comment socialiser le coût de l'enfant pour qu'il ne repose pas que sur les femmes ?

PAR ADREN TREHIN

familiales, elle explique qu'il existe historiquement deux visions différentes pour permettre ou inciter les femmes à faire des enfants : soit on estime que la maternité ne doit pas les empêcher de travailler (comme en Suède), soit que la société doit leur permettre de ne pas travailler pour se consacrer à l'éducation.

Division sexuée des rôles

La France au début du ^{xx}e siècle a pris la deuxième voie, institutionnalisant ainsi la division sexuée des rôles. Les allocations familiales ont alors été conçues comme des compléments de revenus du foyer, fondées sur l'idée que l'unité économique de base est la famille, espace social dans lequel il existerait seulement des intérêts communs et non pas individuels. Ce modèle ne correspond plus à la réalité et l'enjeu maintenant est de passer d'une socialisation du coût de l'enfant à une « répartition du

risque » professionnel de la parentalité sur les deux membres du couple. Il y a deux choses dans les politiques familiales à réévaluer. La première concerne l'accueil des jeunes enfants : l'externalisation de la garde des enfants est la norme en France et la scolarisation obligatoire des trois ans vient partiellement résoudre la problématique de l'accueil. Mais il faudrait bien sûr combler le manque de places en crèche et chez les assistantes parentales, qui pousse parfois les mères à garder elles-mêmes leurs enfants.

La seconde est relative à l'aménagement du travail des parents via les congés ou les temps partiels. Le congé paternité a été allongé de onze à vingt-huit jours en 2021, dont sept jours obligatoires, mais cela reste très insuffisant. Une politique familiale volontariste allongerait encore la durée du congé paternité pour réduire l'écart de durée avec le congé maternité et permettre aux pères

de tisser véritablement un lien avec leurs enfants. Le congé maternité est obligatoire en France pour protéger les mères des pressions pour ne pas le prendre. Alors, pourquoi cette logique n'est-elle pas appliquée aux pères, qui subissent davantage d'injonctions au présentisme au travail ? D'après les observations des sociologues, pour que les pères développent des liens avec leurs enfants, ils doivent s'en occuper seuls. Si les congés sont pris par les deux parents en même temps, les pères ont tendance à s'appuyer sur les mères et ne développent pas les compétences leur permettant d'être capables d'assurer l'ensemble de tâches parentales en autonomie. Donc, le congé paternité, oui, mais se pose aussi la question de la modalité de ce congé. Il ne suffit pas en soi à résoudre la problématique de l'implication des pères dans la responsabilité parentale.

Choix de société

Quant au congé parental, son montant est tout simplement ridicule, puisqu'il est actuellement de 422,20 € mensuels. Par conséquent, il est peu pris par les parents, et lorsqu'il est pris, c'est sans surprise par les femmes dans l'écrasante majorité des cas, car l'écart avec le salaire est moindre que celui des hommes. Le congé parental a été réformé en 2015, il avait d'ailleurs été rebaptisé cette occasion « prestation partagée d'éducation de l'enfant » (PreParE). Avec son confrère Gregory Verdugo, Hélène Périvier en a évalué l'efficacité. Verdict : les femmes sont revenues plus tôt sur le marché du travail, mais la réforme n'a pas réussi à pousser davantage les pères à prendre le congé. Leur taux de recours à un congé à taux plein est passé de 0,5 % à seulement... 0,8 % ! Il y a la question de la répartition obligatoire entre les deux parents, qui est amorcée, mais qui pourrait aller plus loin.

Toutes ces mesures ont des coûts, ce sont des choix de société. Mais si on érige véritablement l'égalité en principe, ce travail de longue haleine est inévitable. Le temps des demi-mesures est révolu, il est temps maintenant de se donner les moyens de faire de l'égalité une réalité.



Et qui garde les enfants ?

Les travaux d'Hélène Périvier en la matière sont très éclairants. Économiste à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), spécialiste des questions concernant les femmes et l'emploi et des politiques sociales et

familiales, elle explique qu'il existe historiquement deux visions différentes pour permettre ou inciter les femmes à faire des enfants : soit on estime que la maternité ne doit pas les empêcher de travailler (comme en Suède), soit que la société doit leur permettre de ne pas travailler pour se consacrer à l'éducation.

Paysannes en colère

« Vous n'êtes pas vraiment à la ferme, vous êtes à côté non ? », « c'est lourd pour vous », « ça change de vous voir habillée en femme, on n'a pas l'habitude », « je préfère être servi par la jeune », « vous pouvez me faire un bisou si vous voulez »... ces paroles entendues sur les marchés sont banales, quotidiennes pour les paysannes que nous suivons dans le roman graphique *Il est où le patron ?*.

PAR TIFENN SIRET

« Les Paysannes en colère » – le collectif tient à ce nom de « paysannes » – racontent ici sous forme de bande dessinée la réalité de leur métier. Les trois protagonistes sont un condensé de ce que vivent les femmes sur leurs exploitations agricoles : au moment de l'installation, au marché, à la période de la transhumance, dans leur vie privée... tout est sujet à jugement, entre paternalisme, amusement et condescendance.

Ce qu'exprime le collectif, illustré par Maud Bénézit, c'est la mise en évidence des normes de la masculinité et du pouvoir patriarcal dans le monde agricole : par la contrainte du corps et de la norme.

La norme, car sur les plus de 400 000 agriculteurs et exploitants référencés en France, 25 % sont des femmes. La contrainte du corps, car les outils de production ne sont pas adaptés à des corps différents. Comme dans d'autres milieux, l'environnement et les outils/objets sont pensés selon les normes du corps masculin, le corps par défaut. La question de la charge, notamment, est primordiale, car 70 % des paysannes sont opérées d'une descendance d'organe au cours de leur vie en raison du port de charges lourdes.

Des femmes comme les autres ?

C'est une des questions transversales du rapport sénatorial publié en 2021, *Femmes et ruralité : en finir avec les zones blanches de l'égalité*. La délégation aux droits des femmes du Sénat a constaté l'absence du sujet de l'égalité femmes-hommes au sein



de l'agenda rural. Le rapport rappelle donc plusieurs chiffres sur la difficulté d'installation des femmes : 20 % des dotations jeunes agriculteurs sont attribuées à des femmes, 56 % des femmes s'installent après 40 ans (contre 20 % des hommes). « Il faut avoir les couilles d'investir », peut-on lire dans la bande dessinée.

« Les filles sont plus dociles »

En outre, plusieurs sujets d'attention demeurent : faiblesse des retraites (plus particulièrement celles des conjoints-collaborateurs), articulation des temps de vie et place des femmes dans les instances représentatives de la profession agricole. « C'est mon associé depuis que les GAEC entre époux sont autorisés », rappelle une des héroïnes de la BD : oui, mais « vous n'êtes pas vraiment à la ferme, vous êtes à côté non ? » lui répond-on.

Les violences sexuelles et sexistes ne sont pas en reste, notamment dans le salariat agricole. Voici ce que les autrices relèvent : « J'embauche que des filles, elles sont plus sérieuses, minutieuses et dociles, et c'est plus agréable comme compagnie », « y a le canap' dans la cuisine, sinon y a une place dans mon lit », « l'inquiète pas, hein ! je vais pas te violer ! »

Sur la question des violences intrafamiliales, le rapport évoque une double peine, car on décompte autant de victimes qu'en zone urbaine, mais plus isolées, moins informées et moins

protégées : 50 % des interventions de gendarmerie sur le territoire le sont en milieu rural alors que les femmes rurales ne représentent qu'un tiers de la population féminine nationale. De la même manière, 26 % seulement des appels au 3919 (le numéro national d'écoute téléphonique et d'orientation à destination des femmes victimes de violences) proviennent du milieu rural.

L'évolution des institutions

Le statut des femmes en milieu agricole est donc complexe et souvent oublié. Entre 2 000 et 5 000 femmes sont encore sans statut, c'est-à-dire non déclarées.

Le congé maternité des paysannes est apparu en 1976, et il était alors de deux semaines (contre quatorze pour les salariées). Les paysannes n'ont obtenu le droit à un congé maternité égal aux autres qu'en 2019, à hauteur de quatre mois pour un premier enfant. Cependant, 40 % des paysannes ne prennent pas leur congé maternité, et ne se font donc pas remplacer. Le congé maternité représente 20 % du nombre de journées de remplacement effectuées chaque année.

La Confédération paysanne a donc édité un manuel à destination des paysannes pour leur rappeler leurs droits. Et les CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) proposent maintenant plusieurs outils pour la prise en compte des femmes paysannes, comme l'accompagnement de groupes en non-mixité. L'objectif : renforcer la confiance et l'autonomie, sortir de l'isolement et trouver des outils pour mieux vivre leurs situations. Un autre axe de développement : étudier le rôle des femmes dans les changements de pratiques agricoles et les transformations de leur travail en visant à explorer une manière différente d'innover en agriculture, sur la question du genre dans les innovations agricoles. Il s'agit d'évaluer en quoi les accompagnements proposés contribuent à l'émancipation des paysannes et de quelle manière.

Il est où le patron ? Chroniques de paysannes | Maud Bénézit, Les Paysannes en colère | Marabout, 19,95 €

lcéo, la « densité heureuse »

Le groupe UDB à la mairie de Nantes a rencontré Éric Gérard, promoteur nantais au service du vivre-ensemble et de la mixité sociale. Nantais de toujours, après diverses expériences dans le domaine du logement social, Éric a fondé lcéo il y a six ans, seul promoteur relevant de l'ESS (économie sociale et solidaire) sur le territoire nantais et sans doute sur toute la France,

► PROPOS RECUEILLIS PAR VALÉRIE COUSSINET-NDIAYE



Le Peuple breton : Quand on observe le monde de la promotion immobilière, lcéo fait un peu figure d'« ovi ». Explique-nous comment c'est arrivé dans ton parcours ?
 Éric Gérard : Tout d'abord, le fait qu'on soit famille d'accueil chez mes parents m'a donné conscience de la chance qu'on a de naître à un endroit plutôt qu'à un autre. J'ai fait une prépa et une école de commerce et je n'y ai pas du tout aimé l'ambiance. Je trouvais les gens très centrés sur l'argent et ça ne me convenait pas, donc, en quittant l'école, je voulais vraiment plutôt travailler dans une notion d'utilité à l'autre.

Mon chemin s'est forgé à travers divers métiers, passant d'Habitat et humanisme (association en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté dans la Loire-Atlantique) à la direction de la coopérative de logements abordables MFLA-GHT pendant dix ans. C'est avec cette équipe que j'ai conçu il y a une quinzaine d'années le premier collectif bois de l'Arc atlantique et un premier projet d'habitat participatif à un moment où ce n'était pas encore

très connu. Depuis, j'ai fondé lcéo sur des sujets et principes autour desquels je continue à creuser mon sillon, en particulier la question de l'accessibilité du logement dans la ville.

Justement, la question de l'accessibilité au logement, c'est un véritable enjeu pour les villes. Quel est ton constat ?

On s'aperçoit bien que les classes moyennes, notamment, ont beaucoup de mal à rester dans les centres-villes et sont contraintes de s'en éloigner. À cela s'ajoute la question de la réduction de notre empreinte environnementale, qui va de pair avec le premier constat. Si l'on veut réduire les déplacements, il faut pouvoir habiter dans les centres-villes, qui concentrent emplois et activités. Mais on voit assez vite que les questions de densité et de vivre-ensemble ne sont pas si simples à régler collectivement. Le véritable enjeu, c'est : comment construire une société dans laquelle on a envie de vivre tout en répondant à ces problématiques ?

Je pense qu'il est de notre responsabilité collective de construire la densité d'une manière qui donne envie de l'habiter. Je n'ai pas envie de légèrer à mes enfants des barres en « cages à lapins ». Il faut cependant qu'on réussisse à économiser le sol (parce qu'on ne peut pas continuer à grignoter de la terre naturelle et agricole dont on a besoin) tout en construisant une densité heureuse.

Je t'ai souvent entendu employer ce terme de « densité heureuse ». Quelle représentation en as-tu ?

C'est déjà essayer de construire des endroits où l'on a envie de vivre et des espaces dans lesquels on a une capacité à rencontrer l'autre quand on en a envie, mais aussi la capacité à préserver

son intimité quand on en a besoin. Le confinement a bien démontré notre besoin de sociabiliser. Il faut donc concevoir au maximum des parcours différenciés avec des endroits très préservés et d'autres permettant cette sociabilisation.

Alors, comment construire le collectif pour qu'il permette ça ? En dégagant certains espaces, je vais permettre au collectif de s'en emparer et de construire de nouvelles possibilités. Par exemple, si j'ai un bar associatif ou un atelier collectif, je peux rencontrer l'autre le soir, profiter d'un moment sympa ou bricoler avec plusieurs copains d'immeuble pour soi et pour la grand-mère au-dessus. Je peux avoir des initiatives que je construis avec d'autres. Faire en sorte d'être bien dans mon logement, et préserver mon intimité tout en ayant aussi la possibilité, en rencontrant l'autre, de construire des initiatives avec le collectif. C'est cette notion de densité heureuse qu'on essaie d'inventer, sans prétendre avoir toutes les clés ni toutes les réponses. En construisant collectivement, en expérimentant, on réussit des choses et ça fonctionne.

Cette notion de vivre-ensemble est un élément clé dans ta vision de faire société. Comment l'intègres-tu dans les projets d'lcéo ?

Effectivement, depuis six ans maintenant, lcéo vogue bien sur ce chemin. Une douzaine d'opérations immobilières sont en cours, dont environ la moitié en habitat participatif pur. C'est la bonne proportion, car tout le monde n'a pas envie de passer quatre ans sur son logement à réfléchir avec d'autres. Certains ne sont pas intéressés par cette démarche-là, mais, pour autant, il nous semble utile d'avoir des démarches participatives dans tous les

projets pour permettre aux gens de construire un collectif d'habitantes et d'habitants : c'est-à-dire se connaître les uns les autres afin de pouvoir prendre des décisions ensemble autour d'un espace commun. La démarche collective, c'est un bon support pour générer des opportunités. Mais c'est aussi trouver des solutions ensemble, apprendre à prendre des décisions collectivement. En résumé, apprendre à se gouverner de manière autonome.

Cela ne doit pas être évident, au vu notamment des profils multiples des participants ?

Au-delà de cette question d'habitat participatif, ce qui nous intéresse avant tout, c'est comment fait-on fonctionner une mixité sociale de manière harmonieuse. Pour ce faire, on va s'intéresser à des collectifs ou créer des collectifs qui intègrent au maximum toutes les strates de population.

Cette question de la mixité sociale vient rompre un peu avec ces visions qu'on peut avoir de l'habitat participatif, mais quand on regarde les personnes qui rentrent dans ce type de démarche, on n'a pas du tout que des bobos écologiques, et loin de là. En revanche, il est vrai que le fait de faire ce chemin-là amène souvent quand même à changer de regard sur l'environnement et à prendre conscience d'un certain nombre de choses. On le voit bien dans les groupes que nous avons accompagnés, ils ne sont pas les mêmes à la fin de l'histoire.

Puisque tu abordes le sujet, quelle place prend la question environnementale dans les projets lcéo ?

Notre autre préoccupation est de réfléchir à ce que cette participation habitante nous permette d'économiser de l'espace et d'alléger notre empreinte environnementale.

Pendant longtemps, on ne s'intéressait pas forcément à la biodiversité en ville, car on pensait que la question se jouait plus en campagne. Finalement, des écologues nous ont expliqué qu'il y a beaucoup moins de pression phytosanitaire en ville, qui peut même être un refuge pour certaines espèces. Donc, tout ce qu'on peut préserver comme espace de biotope est intéressant. On essaie donc maintenant aussi de travailler sur ce volet-là dans nos projets.

Quelquefois, dans les groupes que nous accompagnons, la sensibilité à l'environnement n'est clairement pas leur objectif premier. Avec tous les ha-

bitants lcéo, on essaie de trouver un temps pour faire une fresque du climat. Cette fresque, elle dit juste les faits. On tente tout de même de déminer un peu le sujet en disant : il y a des solutions pour réduire notre empreinte carbone. Le constat scientifique est parfois un peu dur à préparer, mais on essaie ainsi de développer un peu la conscience des enjeux environnementaux dans les projets qu'on accompagne.

On a abordé la mixité sociale, le vivre-ensemble et l'environnement. Comment conjugues-tu tout cela avec l'accessibilité financière ?

Effectivement, réunir à la fois l'accessibilité financière et la réduction de notre empreinte environnementale n'est pas simple parce que, normalement, construire en matériaux biosourcés et en bois, ça coûte plus cher qu'avec les matériaux traditionnels. Pourtant, on est très attentifs à ce que l'ensemble des projets restent accessibles financièrement à tout le monde. C'est un vrai défi ! Pour l'instant, on y arrive et on vend beaucoup moins cher que les prix de marché traditionnels tout en étant au niveau le plus élevé du « label biosourcé » dans 11 opérations sur 12.

Mais pour vendre environ 40 % moins cher que le marché, on a besoin de travailler sur des fonciers publics. Pour cela, l'appui des collectivités avec lesquelles nous partageons des objectifs communs est nécessaire. Nous sommes très liés avec ces dernières dans la réflexion sur les projets qu'on souhaite développer : dans quel



Du logement social qualitatif et accessible, c'est possible !

contexte, et comment les mettre au service de leur environnement.

Par ailleurs, en tant qu'entreprise de l'économie sociale et solidaire, on a des marges réduites. Comme on ne vend pas cher, on a très peu de frais de commercialisation et de marketing. De plus, on a aussi une très grosse expérience pour réussir à construire qualitativement en réduisant notre empreinte environnementale tout en restant à des prix abordables.

On essaie de répondre aux besoins des 30 % les plus modestes par une part de locatif social. L'accès abordable va répondre à 40 ou 50 % de la population et le reste se fait en libre. Dans toutes nos opérations, on s'applique à coller à cette répartition des caractéristiques et des contraintes constructives de chaque lieu. ●

Région : les lignes bougent... trop peu

Le conseil régional de Bretagne tenait sa session budgétaire les 13, 14 et 15 février 2023. Retour sur cette séquence très politique, à laquelle ont bien sûr participé les élus du groupe Breizh a-gleiz – autonomie, écologie, territoires, dont sont membres les conseillers régionaux de l'UDB Ana Sohier, Nil Caouissin, Christian Guyonvarc'h et Gael Briand.

► PAR LA RÉDACTION



Les élus du groupe Breizh a-gleiz : Gael Briand, Ana Sohier, Nil Caouissin, Aziz Gouez, Valérie Tabart, Christian Guyonvarc'h.

Le groupe Breizh a-gleiz abordait cette fois la séance avec un « budget amélioré » : un ensemble d'amendements financiers montant à 13 millions d'euros, soit l'équivalent de 1 % du budget, sans dette supplémentaire. Cette démarche était menée en commun avec le groupe Écologistes, composé des élus Roman Pichon (EELV), Christine Prigent (EELV) et Goulven Ollivier (Bretagne Écologie). Après sa présentation par Ana Sohier, cette proposition globale a été rejetée en début de séance, sans un mot d'explication des groupes de la majorité. Mais le contenu a tout de même été en partie débattu au cours de la séance, chaque modification budgétaire ayant aussi fait l'objet d'un amendement individuel.

Faut-il augmenter le budget de la restauration scolaire ? C'était un des premiers sujets de débat : avec l'inflation galopante, les équipes chargées de la restauration dans les lycées doivent faire des économies conséquentes. Difficile dans ce cadre de tenir les objectifs sur le bio, les produits locaux ou de qualité. D'après bien des gestionnaires, cuisiniers et cuisinières, c'est même le grand recul en la matière.

Le groupe Breizh a-gleiz avait donc proposé un amendement à 5 millions d'euros pour augmenter le tarif-pivot, ce qui donnait environ 50 centimes de plus par repas

(sans surcoût pour les familles). En plus de défendre la qualité des repas des lycéens, il s'agissait d'apporter un soutien indirect aux producteurs bio en crise faute de débouchés. Amendement rejeté par la majorité, qui estime la hausse des prix des denrées trop peu documentée... mais le président du conseil régional, Loïc Chesnais-Girard, avait déposé un amendement très proche par sa rédaction, qui reprenait aussi le chiffre de 5 millions d'euros, mais sous réserve d'une « décision modificative », et sans garantie sur la somme qui financerait effectivement le soutien à la restauration en tant que telle. En effet, l'exécutif souhaitait se ménager la possibilité d'utiliser cette enveloppe pour autre chose, ce qu'il a nié en séance... après l'avoir assumé en commission !

C'est donc une demi-victoire pour le groupe Breizh a-gleiz. Nil Caouissin, qui défendait l'amendement, prévoit « de rester vigilant sur le devenir et l'usage de cette enveloppe, pour qu'elle aille bien à l'amélioration de la restauration scolaire ».

Politique linguistique. Bataille de chiffre sur le budget « langues de Bretagne » : face à la levée de boucliers des associations qui constatent une baisse du budget, l'exécutif annonce qu'il serait en fait en hausse... L'explication, c'est que dans le document de présentation, seul le budget primitif de 2022 est pris en compte, en escamotant les décisions modificatives. Sur le papier, une hausse. Mais en réalité, une baisse, particulièrement marquée pour la formation des adultes en breton (le nerf de la guerre !).

Nil Caouissin a fait remarquer en séance que la baisse du budget est totalement contradictoire avec l'engagement pris de tripler le budget des langues : entre les deux tours des élections régionales, Loïc Chesnais-Girard avait en effet conclu une alliance avec Daniel Cuff et avait repris son engagement pour un « plan Marshall » des langues de Bretagne, prévoyant de tripler le budget dès 2022 ! Une promesse peu réaliste, mais qui aurait au moins pu être étalée sur le mandat... Un an et demi après le scrutin, la désillusion est grande.

Piqué par les critiques, Loïc Chesnais-Girard a esquivé la question de ses engagements et s'en est pris aux autres collectivités locales de Bretagne, reprochant même à l'UDB de ne pas en faire assez auprès des départements et des communautés de communes !

Logement et aménagement. La lutte contre l'artificialisation des terres est un sujet de débat récurrent à

la Région, avec la mise en œuvre du calendrier de régulation devant aboutir au zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. Alors que le principe même de ce freinage avait fait polémique au départ, le débat se concentre maintenant sur sa répartition : quels territoires doivent freiner le plus vite ? L'État, pour une fois, n'a pas cherché à tout décider, et laisse les Régions fixer des principes politiques pour cette répartition de l'effort. Encore faut-il qu'il y ait une volonté politique : la vice-présidente chargée de l'Économie et de l'Aménagement du territoire, Laurence Fortin, a annoncé clairement en séance son intention de « laisser les choses se faire ».

De leur côté, les groupes Écologistes et Breizh a-gleiz avaient déposé un amendement pour mettre de l'équité dans le processus : freiner la consommation foncière plus rapidement dans les territoires qui ont déjà le plus artificialisé leur terre, et laisser un peu plus de marge à ceux qui ont été économes par le passé. Un principe de rééquilibrage, en somme. L'amendement est repoussé...

Une autre clé pour réussir la sobriété foncière, selon les élus autonomistes et écologistes, c'est bien sûr la régulation de l'immobilier. Laisser la spéculation faire monter les prix, laisser se développer le parc de résidences secondaires, c'est courir vers le désastre social dans un contexte où la construction neuve va nécessairement ralentir. Après des tractations durant jusqu'à la première journée de session, un compromis est trouvé pour intégrer l'objectif de la régulation au chapitre sur le logement. Mais sans les financements proposés dans le budget amélioré par les groupes Breizh a-gleiz et Écologistes !

Agriculture. Le débat sur l'agriculture est un des plus long et riche. De nombreux amendements avaient été déposés par le groupe Breizh a-gleiz, la plupart portés par Valérie Tabart. Beaucoup sont rejetés : arrêt du financement des pratiques impliquant l'usage de pesticides de synthèse, objectif de stabilisation du nombre d'agriculteurs grâce à un soutien accru aux installations, financement renforcé pour les structures qui accompagnent les agriculteurs, ouverture du droit aux agriculteurs à s'impliquer collectivement dans les opérations de reconquête du bocage...

On note tout de même deux avancées importantes : un accord pour un plan de soutien à l'élevage bovin horabager et l'acceptation d'un plan bio à 2,5 millions pour aider cette filière agricole en crise (et structurellement moins soutenue que l'agriculture conventionnelle).

Problème : jusqu'à la veille de la session, la majorité considérait que ce plan bio additionnel était impossible et poussait le groupe Breizh a-gleiz à retirer l'amendement. C'est finalement grâce à l'intervention d'Olivier Alain, ancien vice-président à l'Agriculture et membre du groupe centriste, que la majorité doit admettre en séance que le plan est faisable... et l'intègre donc, tout en s'opposant à son financement ! Situation étrange, qui amène le président à déclarer en pleine séance que « le vice-président [Arnaud Lécuyer] va se débrouiller »

pour financer une mesure à 2,5 millions sans hausse de son budget...

A cette heure, on ne sait même pas si cette demi-adoption improvisée est réglementaire (un amendement s'adopte en principe dans sa totalité, ou n'est pas adopté). Le point positif, c'est que sur ce sujet crucial de l'agriculture, il est manifestement possible d'obtenir des changements en restant ferme sur ses propositions.

Mobilités. Là encore, les débats ont été longs, tant le sujet est sensible, et au cœur des missions de la Région. Elle gère en effet les trains TER et les cars interurbains. Les groupes Écologistes, Écologistes de Bretagne et Breizh a-gleiz avaient unis leurs forces pour défendre la réouverture ou la rénovation de nombreuses « petites lignes ferroviaires » en Bretagne, autrement dit les transversales. Le président aime à rappeler son slogan de campagne, « Moins de Paris, plus de Bretagne », mais « l'étalon de l'efficacité des politiques publiques se mesure toujours à l'accessibilité à Paris », a estimé Gael Briand.

Après négociation avec l'exécutif, un amendement de compromis a été trouvé, qui réitère l'objectif, mais sans prendre d'engagement financier. Il faut dire que des négociations vont s'ouvrir prochainement avec l'État à ce sujet.

Gael Briand s'est également exprimé sur la politique portuaire, pointant le manque de réflexion sur l'organisation du trafic maritime à petite distance (cabotage), beaucoup plus développé en Allemagne, par exemple.

Vote du centre droit. En fin de compte, la majorité n'étant que relative, c'est grâce à l'abstention du groupe macroniste que le budget passe ! On sent certains élus de gauche de la majorité gênés aux entournures dans un contexte de mobilisation contre la réforme des retraites. Vu le nombre d'amendements du groupe centriste acceptés par la majorité et le ton très peu critique de ce groupe durant la session, le vote avait manifestement été négocié à l'avance.

Sur son côté gauche, Loïc Chesnais-Girard avait par contre fait le service minimum, avec une entrevue à trois jours et demi de la session durant laquelle il est resté fermé sur tous les sujets sauf la restauration scolaire (sujet sur lequel son cabinet a fait marche arrière le lendemain) ; les messages contradictoires envoyés par les vice-présidents et le cabinet du président dans les jours suivants ont achevé de convaincre les groupes Breizh a-gleiz et Écologistes qu'un accord global ne pouvait être trouvé.

Ces groupes ont logiquement voté contre le budget, arguant également de leurs désaccords sur la politique touristique, la politique économique et la politique de l'eau. Les débats auront néanmoins permis de faire bouger des lignes sur plusieurs sujets, dont l'agriculture n'est pas le moindre. ●

Logement : « laisser les choses se faire », comme le préconise la vice-présidente Laurence Fortin, c'est refuser l'équité dans le processus de freinage de la consommation foncière, c'est laisser la spéculation faire monter les prix, laisser se développer le parc de résidences secondaires, c'est courir vers le désastre social dans un contexte où la construction neuve va nécessairement ralentir

Pêche en pays Bigouden : le début de la fin ?

« Loguivy de la mer, tu regardes mourir les derniers vrais marins », chantait François Budet. Une réalité qui semble de plus en plus prendre corps en pays Bigouden, où le secteur de la pêche fait face à son 3^e plan de sortie de flotte. > PAR DENISE MARÉCHAL

Sur les 90 bateaux concernés en France par le dernier plan de casse, 26 sont bigoudins. En cause ? La réduction des zones de pêche due au Brexit. Soixante-cinq millions d'indemnités ont été allouées par la Commission européenne pour financer la déconstruction des hauturiers. Les patrons pêcheurs qui réalisaient au moins 20 % de leur pêche en eaux britanniques ont pu candidater pour bénéficier de ces primes. Pour beaucoup de ces chalutiers, qui sont déjà à quai, le financement de la casse peut sembler une aubaine. Pourtant, c'est tout un secteur qui est impacté. Et, au-delà, tout un territoire.



Sur les quais, le plan est sur toutes les lèvres, entre résignation et colère.

« Nous souhaitons un plan d'accompagnement conséquent pour limiter l'incidence sur notre région, martèle Stéphane Le Doaré, maire de Pont-l'Abbé. Les conséquences sur le mareyage, le transport, la construction, le tourisme, l'économie en général sont impressionnantes. Entre 600 et 700 emplois directs et indirects. » Il assure qu'avec le préfet du Finistère, les élus travaillent à construire des solutions pour faire face aux défis de demain : des bateaux moins polluants, des alternatives aux chaluts, des aides à l'installation des jeunes.

Des promesses qui provoquent au mieux des sourires, au pire de la colère, chez les marins pêcheurs sur les quais du Guilvinec. Partout, le même constat : « Les politiques semblent découvrir le problème maintenant, mais ils n'ont rien fait avant. » Au-delà de l'inaction, ils estiment que ce plan de casse, c'est l'arbre qui cache la forêt : « Pour l'instant, ils font le ménage, ils débloquent les gros bateaux. Mais la fin de la pêche en pays Bigouden, ça va être l'interdiction du chalutage prévu en 2030 », résume le patron du *Cascadeur*, un côtier.

Le chalut, ici, c'est nécessaire à la pêche à la langoustine, la marque de fabrique du port. « Des pseudo-scientifiques font croire que c'est dangereux pour les fonds marins, mais il y a sans doute plus urgent comme problème à régler que de tuer l'économie locale », s'agace son voisin, qui vient d'amarrer. À 37 ans, il ne croit plus aux manifestations ou aux actions pour se faire entendre :

« On ne veut pas des subventions. On veut qu'on cesse de tout nous mettre sur le dos » : le classement Natura 2000, les zones de pêche de plus en plus réduites, le prix du gasoil, la paperasse administrative, les contraintes de plus en plus importantes... « On passe notre temps à changer de matériel, s'adapter aux nouvelles normes, et tout ça pour quoi ? Désormais, il nous faudrait presque une secrétaire à bord pour répondre aux attentes des Affaires maritimes. »

Pour eux, le plan de casse, c'est surtout une excuse pour importer encore davantage. Et de pointer les caisses qui s'amoncellent sur le port : « Du poisson irlandais, écossais, qui, transformé ici, ressortira des usines estampillées Produit en Bretagne. »

Au fil des années, ils ont vu les quais se vider : « D'une centaine il y a encore quelques années, on est passés à une vingtaine. » L'installation des jeunes, ils n'y croient pas : « Ils n'ont pas envie de bosser dans ces conditions, et on peut comprendre. »

Conséquence également du plan : la flambée des prix des bateaux. « Ça fausse le marché de l'occasion. Et qui a les moyens d'acheter du neuf ? » Les armements qui bénéficieront de l'indemnité européenne auront interdiction de faire construire pendant cinq ans : « La preuve que le but c'est de liquider et de faire place nette. »

Les alternatives, Josselin, qui décharge un peu plus loin, n'en voit pas :

« On nous fait croire aux hybrides. Le dernier modèle qu'on nous cite en exemple brûle autant de gasoil qu'un équivalent. Ça ne peut pas être l'avenir. La voile non plus. Le budget gasoil, c'est entre 20 et 60 % de notre vente brute. S'il y avait une solution, on aurait été les premiers à sauter dessus. »

« Quand on lui parle de l'Europe, Josselin hausse les épaules : « Qu'on nous explique pourquoi certains pays font le nécessaire et pas nous. Nos bateaux sont rachetés par des Espagnols ! »

En vidant les casiers, on continue de pester contre les ONG – « on nous attaque comme si on était de sauvages tueurs de marsouins » – et les politiques – « le ministre de la Mer ne s'est même pas déplacé jusqu'ici. Ça prouve bien qu'on n'est pas grand-chose. »

Pourtant, malgré les difficultés toujours plus nombreuses, la mer continue de couler dans leur sang. Johan, 17 ans, descend du bateau de son père. Il aimerait bien reprendre un jour l'affaire familiale. « Ici, tout le monde a au moins un marin dans la famille. Quand ça va s'arrêter, ce sera le point final de l'histoire du pays », note Josselin.

À Léchiagat, sur le quai d'en face, le démantèlement d'*An Triskell* a déjà commencé.

« Loguivy de la mer, au fond de ton vieux port, s'entassent les carcasses des bateaux déjà morts. »

Denise Maréchal

POBL VREIZH

Ledañ skiant, diskoachañ an douellerien

Ober a ra gant an arkeologiezh evit lakaat e deorienn da anat. Treset e vefe bet, da skouer, ar skeudennou war gompzenn Nazca e Perou - evit diskouez d'ar pilligou nij e pelec'h pradañ.

Lakaet ez eus bet da gompren gant ur son-tadeg, nevez zo, e veze techet un dregantad souezhus eus an dud yaouank da duan gant teoriennou lakaat da skiantel, teoriennou hag a vez graet anezho "gwirioneziou dishenvel", evel hini ar blanedenn biat. 13 % eus ar re o oad etre 16 ha 24 vloaz a soñj dezho e c'hell an deorienn-mañ bezañ gwir e-skoaz n'eus nemet 3 % eus ar re goshoc'h gant ar seurt all. Seblantout a ra bezañ diboell. Ur mod poellek da sellout ouzh an traoù eo evit gwir. Ar mod aniel da sellet ouzh an traoù eo zoken. Kelennet e vez eo ront an Douar abaoe an henved, met komprenet e oa bet perak gant tud o doa graet arnodennou a ranked bezañ desket bras evit kinnig anezho. Ar mod da stourm ouzh an teoriennou touellus a c'hell bezañ studiañ pizh er skolioù penaos ez eus bet savet unan anezho, evel m'en doa graet ar c'helenner war ar skiantouen sokial Wiktor Stoczkowski en e levr *Des hommes, des dieux et des extraterrestres. Ethnologie d'une croyance moderne*, embannadurioù Flammarion 1999'.

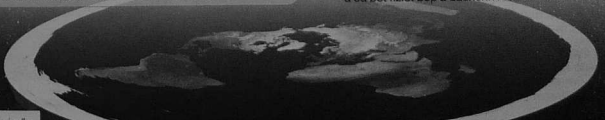
> GANT PAOL AR MEUR

E 1968 o oa bet embannet e Düsseldorf gant an embannadurioù Econ, levr ar Suis Erich von Däniken *Erinnerungen an die Zukunft* (ehvoriou an dazont), ul levr troet e saozneg hag e gallec bloaz war-lerc'h. Unan eus al levrioù gwerzhet ar muiañ d'ar mare-se e voe er bed. Ne oa ket aet Erich von Däniken er skol-veur war-lerc'h al lise ha ne voe ket stummet evit enklask evel ma vez graet gant ar skiantourien a-vicher. Kavet en doa labour al letierezh, met plijout a ra dezhañ lenn ha beajiñ.

Klask a reas lakaat da gompren en e levr e oa deuet tud eus un douar all war hor planedenn peñ zo ha paneveto ne vefe ket deuet hor spesad da vezañ ar pezh eo bremañ, e vefe chomet hon hendadou bodou gouez dijin. Ober a ra gant an arkeologiezh evit lakaat e deorienn da anat. Treset e vefe bet, da skouer, ar skeudennou war gompzenn Nazca e Perou evit diskouez d'ar pilligou nij e pelec'h pradañ. Ne c'hellent ket, war e soñj, bezañ bet

1. Daou levr embannet nevez zo a laka da gompren mat penaos e c'hell bezañ touelllet gant ar mod aniel da gompren an traoù : *Les illusions de la psychogénéologie* gant Nicolas Gallard, embannadurioù Mardaga, ha *La Fabrique des croyances chez l'enfant* gant Fabrice Clément, embannadurioù Odile Jacob.

E gallec. De plus en plus de gens croient en des théories scientifiques complètement farfelues (comme la Terre plate) alors que la science n'a jamais été aussi avancée. C'est parce que ces thèses saugrenues s'appuient souvent sur quelques éléments scientifiques ne cherchant qu'à attester ce que les auteurs ont déjà conclu par avance.



Hervez ar "blaterien" e vefe bevvennet an Douar gant Antarktika.

grae evit un abeg all rak ret e oa o sellet eus un uhel evit kompren petra e oant. Pa lakae ur c'hizelladur, un engravadur da soñjal en ur fuzezen pe en un astraeur ne zalc'he ket Erich von Däniken kont eus all an arkeologieurien a-vicher diwar o fenn. Meur a dra a lakae da gadarnaat e soñj. Kavout a ra merkoù donedigezh ezduariz e meur a lec'h hep mont gwall zon gant e enklask. Ne vefe ket bet tu hervezañ, da skouer, da sevel piramidennou e Egipt ar faraoen hep skoazell tud uheloc'h o zeknologiezhioù. Puih e oa ivez an dastum "prouennou" er skridoù koshañ, evel tabletezerمو Ur o kontañ beajoù doueed e bigi nij, doueed hag a ra gant armoù a c'helle lazhañ aes kadourien houarnwisket.

Disoc'h all ebet d'an enklask bouc'h'het Klasket en doa Wiktor Stoczkowski orin teorienn Erich von Däniken ha penaos en doa klasket hennezh he c'hadarnaat goude-se. Anat e teuas d'ar sokioleour en doa empentet ar Suis e deorienn pa oa bet levezonet e spered gant un darnvez a gaved kalz er skridoù hag er filmoù skiant-falzazi d'ar mare-se. Ur pal e oa dezhañ prouñ e oa gwir e soñj ha pa oa en lakaat da zastum darnvez evit-se ne c'helle ket kaout disoc'h all ebet d'e enklask. Entañet ma oa gant e veno ne ra ket dre anien gant martezeadennou hag a c'helle pelled diouz ur pal ken fromus, martezeadennou hag a c'helle dispiljiout dezhañ. N'en doe ket ezhomm ouzhpenn c'hwec'h mizvezhiad labour evit embann ar skrid a vrudad e deorienn. Berzh a reas e levr ha graet e voe ur film gant e labour zoken. Bemet e voe milionou a dud gant teorienn astraeerien an henved, ar re troet gant ar skiant-falzazi peureget.

Displegañ a ra Wiktor Stoczkowski n'eo ket diboll ar mod ma ra Erich von Däniken gantañ evit kadarnaat e deorienn. Ar mod implijet gant an holl er vuhez pemdeziek eo, ur mod aniel da sellet ouzh an traoù. Pa soñj d'un unan eo gwir un dra ne verzer dre anien nemet ar pezh a gadarna ar soñj-se. Displijus-sportus e vefe ar vuhez a-stroll ma rafed gant mod ar skiantourien da studiañ pizh an danvezioù fiziek enno, da lavaret eo heulian reolennoù enklask resis-kenañ asantet dezho gant kumuniez ar genseurted. Ne vefe ket amzer ouzhpennse d'ober gant seurt hentennou er vuhez pemdeziek. Ezhomm en doa bet Charles Darwin eus tregont bloavezhiaud studi a-raok embann e deorien war emdroadur ar spesadoù ha n'eo ket c'hwec'h mizvezhiad evel Erich von Däniken. N'eo ket poell ar skiantourien un aniel. Implijet eo bet diwezhañ-te ar istor mab-den, en un nebeud brooù hepken, gant un nebeud tud hepken, hag a oa bet fiziek bep e dach'em resis enno da studiañ.

Nicola Sturgeon a zilez he fost

D'ar Merc'her 15 a viz C'hwevrer he deus dilezet Nicola Sturgeon, Ministrez Kentañ Bro-Skos, he fost e penn ar vro. Ur souezh e oa d'an holl, pe forzh penaos da Yann Geoddeur. Bet e oa bet e penn Strollad Broadelour Bro-Skos (SNP) abaoe 2014, war-lerc'h Alex Salmond. E-pad nav vloaz he deus Sturgeon sturiet ar vro dre ar c'hovid, dre ar Brexit, ha bremañ dre an enkadenn ekonomikel. Karet e vez gant he strollad ha gant kalz Skosiz, met deuet eo da vezañ kontestet gant strolladoù all hag enebourien dieubidigezh Bro-Skos. Goude bezañ klevet ar c'heloù o deus lavaret pennoù ar Virourien hag al Labourerien e oa mat dezhi mont kuit. Tud all o deus anavezet hec'h emnach hag he nerzh.

► GANT FANCH BIHAN-GALLIC

N'eo ket gwall sur perak e tilez Nicola Sturgeon he fost d'ar mare-mañ. Lavaret he deus ne oa ket liammet doc'h diaezamantou ar vro, ha n'he deus ket aon dirak skoilhoù he labour. Kentoc'h he deus ar santimant eo deuet an deiz da lezel tud all da sturiañ an afer, emezi. War a seblant eo bet o soñjal e kuitaat abaoe un nebeud miziou. Hervezi eo deuet da

vezañ diaes tabutat e breujoù Bro-Skos ivez abalamour d'an disrannou a gaver hiziv etre ar strolladoù, hag e-touez ar boblañs. He gontestet eo-hi evit ober he labour mat a-walc'h, emezi.

Rendaeoù o sevel

Tud zo a lavar e tilez Sturgeon al labour abalamour d'an trubuilhoù he deus bet n'eus ket pell zo. Da gentañ oz eus un enklask e-barzh kontoù bank an SNP rak roet en doa Peter Murrell, gwaz Nicola Sturgeon, 100 000 £ d'ar strollad e 2021. Aotreet eo, met net e oa d'an SNP diskleriañ an arc'hant, ar pezh n'o deus ket graet. Tabut a oa ivez tro-dro d'ul lezenn diwar-benn gwiriou an dud treuzjer, ha memes ma oa Sturgeon a-du gant an afer dre vras, chalet he deus ar Virourien hag ar strolladoù treuzjer gant an dislavariou he deus bet.

Piv a vo war he lerc'h ?

Tud all a lavar e tilez Sturgeon he fost keit ha m'he deus brud vat. N'eo ket alies e tilez ur politiker e Breizh-Veur e bost hep trubuilhoù pe hep bezañ bet kollet dilemmadegoù, ha marvez e fell da Vins-trez Kentañ Bro-Skos bezañ e soñj he c'henvroidi evel ur vaouez skouerius. Petra a c'hoarvez bremañ ? Ret e vo d'an emstriverien resev 100 anvdigezh



Merkañ he deus don politikerezh Bro-Skos e-pad nav vloaz, evel m'an doa graet Alex Salmond en he rak

digant izili eus 20 kevrenn ar strollad d'an nebeutañ. Votñ a raio an izili neuze evit an hini a blij dezho ar muiañ. Tri den a zo gwelet evel lañset mat er jeu : Angus Robertson (sekretour) ar Vonreizh, an Aferioù Diavaez hag ar Sevenadur, Kate Forbes (sekretourez an Ekonomiezh), ha Humza Yousaf (sekretour ar Yec'hed). Gwelet e vo d'ar 27 a viz Meurzh. ●

* Cabinet Secretary = anv ar vinstred e Bro-Skos.

E galleg : La Première ministre écossaise Nicola Sturgeon a surpris son monde en annonçant sa démission. Plusieurs rumeurs circulent sur les raisons de ce départ et les successeurs potentiels commencent à se faire connaître.

An digempouez : sekred ar yaouankiz ?

Diarselloù nevez evit kompren ar c'hoshaat zo bet savet en ur penad-skrid embannet gant Cell, ar gazetenn skiantel brudet-tre, e miz Genver 2023. Ur skipailh enklaskerien meret gant an Harvard Medical School eus Boston er Stadoù-Unanet en deus studiet an abegoù a c'hell displegañ merkoù an amzer evit ar vronneged. En o zouez, koll ar blev, dalaat an daoulagad, skarsaat ar c'hroc'hen, pe goll fonksion al lounezh hag ar c'higennoù. An enklaskerien o deus bet c'hoant da amprouiñ ur c'houlakadenn nevez gant logod. ► GANT GUERRIC EPRON

Betek-henn e oa gwelet koshaat ar c'helligoù - ha gant se koshaat an organeg - evel efed ur berniadur eus ar c'hemadurioù e-barzh hon TDN

(trenkenn dezoksisribonukleek pe "ADN" e galleg) : da lâret eo kemmoù kontam-m e-barzh ar viñs-tro doubl hag a zo e-kreiz hor c'helligoù, hag a zalc'h ar c'heloù genetek, diazez hon identelezh bevoniel. Labour skipailh Harvard Medical School a oa klask abeg ar patrom-se. Hervez e bennad-skrid nevezus ne vefe ket distresadenn sekans an TDN kelfusker ar c'hoshaat, met torradurioù an TDN hag emelloù adc'hoarvezet ar faktoriou dresañ kentoc'h.

Kresk an dizurzh

E-giz-se, diwar torradurioù er viñs-tro e kolle ar faktoriou dresañ o lec'h iadur, hag a grogle da vezañ dasparzhet dre zegouezh e-barzh ar c'helligoù : un anadenh a vez graet "kresk an entropiezh" anezhi, pe "kresk an dizurzh" ivez. Diwar an entropiezh e kolle an TDN merkoù lec'hel pouezus-tre : un dra



Ha kavet e vo diskoulm ar yaouankiz peurbadus dizale ?

hag a zo anvet sinadur epigenetek*. Abalamour d'an TDN unvanekaat-se e vefe direzhet ar rouedadoù e-barzh ar c'helligoù, hag a savfe ur reustl* hervel ouzh ur gêr vras n'he defe post-herc'hañ ebet ken.

A-benn gwinañ e oa reustl abeg ar c'hoshaat, an enklaskerien eus Boston o deus graet torradurioù espres-kaer e-barzh TDN logod gant tres "yaouank". An disoc'h zo sklaer evel lagad an naer

E galleg : A-t-on compris l'origine de la vieillesse ? Une équipe de recherche du Harvard Medical School à Boston pense avoir compris le pourquoi du dérèglement des cellules. Et donc de la façon dont il faudrait s'y prendre pour préserver leur jeunesse.

(pas hini al logodenn siwazh) : koll o blev, o gwennidigezh, teuz o c'higennoù, pe c'hoazh koll mont en-dro o lounezh.

An digempouez, mammenn ar yaouankiz

Goanag zo memestra ! Deuet eo abenn ar skiantourien da bareañ gwelad al logod ha gwellaat mont en-dro o c'helligoù nervennek, en ur leuskel ar c'helligoù ezturel proteinoù resis.

Da glozañ, abegoù stres evel skindur an heol, pe ekspozadur ouzh produioù kimiek bennak a c'helfe aesaat diarmezh ar c'horf, en ur rediañ ar bevedeg da zresañ an TDN re alies. Eus

an dizurzh hag ar c'hempouez a c'hoarvez en hor c'helligoù e taufe ar c'hoshaat. Evit chom yaouank e tefe unan bennak dere'hel an digempouez a zo roet diazhañ/dezhi dez ar ganeidigezh. Ur soñj varzhek ha filozofek war un dro. ●

Gariaoqeg :

1. Kemmadurioù : distresadennoù e-barzh an sekans TDN
2. Kellig : urvez diazez a vod an holl vodoù bev, plant pe loaread
3. Entropiezh : kresk an dizurzh
4. Sinadur epigenetek : teskad kemmadennou epigenetek hag a reol eztacladenn ar genoù
5. Reustl : kaos, dizurzh

Ar Poc'hêr Hebdo gourdrouzet a varv

Reuz a ra betek ar c'hazetennoù broadel. Kazetenner France Inter Claude Askolovitch en deus graet ur groñnikenn a-zoare d'ar 16 a viz C'hwevrer diwar-benn ar gourdrouz bet kaset da skipailh Poc'hêr, gazetenn Kreiz Breizh. Gourdrouzoù kaset gant an tu-dehoù-pellañ abalamour d'ar pennadoù diwar-benn an darvoudoù, ar reuz hag ar manifestadegoù a zo bet en-dro d'an degemer repuidi e Kallag.

► GANT AR SKRIDAOZEREZH

"Charlier on va te crever" pe c'hoazh "À quelle heure je peux passer lui mettre une balle dans la tête ?". Setu skouerioù eus ar pezh zo bet kaset pe lâret dre belgomz da skipailh Poc'hêr. Kroget e oa an traoù e miz Here 2022, pa oad e-kreiz ar jeu e Kallag. D'ar mare-se e veze aozet manifestadegoù gant an tu-dehoù-pellañ (o tont er-maez eus Breizh alies, Anjou ha Vendée) evit lâret nann d'ar raktres degemer repuidi. Enep-ma-

nifestadegoù a veze aozet, niverusoc'h eget ar faskourien, evit souten an ti-kêr en e raktres. Evit bezañ rentet kont eus kement-se en e gazetenn eo bet gourdrouzet Erwan Chartier-Le Floch ha peurrest e skipailh. Ha d'al Lun 20 a viz C'hwevrer e oa bet ur gemenn a vombezenn e-barzh burev ar gazetenn.

Souten a bep seurt

UDB Kreiz Breizh a oa e-touez ar re gentañ oc'h embann e oa skoa-zouh-skoad gant Erwan Chartier-Le Floch : "UDB a sav a-enep krenn an doareoù-se da spontañ an dud. Doareoù a ra gaoz ouzh ar frankiz eztañ hag ouzh ar gwir da gelaouiñ." Rannvro Breizh ivez he deus embannet he souten, sokialourien Aodou-an-Arvor ha Penn-ar-Bed kement-all. Ar mediaoù bras o deus graet anv eus an afer (Le Monde, Libération, Radio France...). D'ar Sadorn 25 a viz C'hwevrer e oa bet aozet ur vanifestadeg e Karaez evit souten ar gazetenn.

Pelloc'h e ya c'hoazh

E-barzh ur gemennadenn kaset gant gazetenn Poc'hêr ec'h embannont bezañ douget klemm : "Ne c'heller ket asantiñ gwelout kazetennerien bezañ kunujennet, gourdrouzet, setu perak hon eus douget klemm dirak ar Justis." Ha France 3 a ra kement-all rak gour-



Erwan Chartier-Le Floch, perc'henn ha pentskrivadur ar Poc'hêr

drouzet int bet ivez. Ur gazetennerez evit bezañ resis. Skrivet he doa pennadoù diwar-benn afer ar Poc'hêr ha neuze eo bet gourdrouzet ivez war internet, gant Riposte laïque, en un destenn sinet gant an danvez-kannad eus Reconquête e Aodou-an-Arvor. Siwazh ez eo bet un trec'h evit an tu-dehoù-pellañ diezidigezh ar raktres "Horizon" e Kallag. Broudañ a ra anezho da vont pelloc'h war an trec'h evit an emlinenn ma vezont dirolletoc'h-diroletañ.

Kengret eo skipailh Pobl Vreizh gant skipailh Poc'hêr. ●

E galleg : Le journal Le Poher a reçu plusieurs menaces de mort de la part de l'extrême droite à la suite de ses articles sur le projet d'accueil de réfugiés à Callac. Plusieurs plaintes ont été déposées.

Du ha gwenn ha plas da lenn...



Ar rastellerezh bras, gant Bernez Tangi | embannet gant SKRID | 86 p. | 9 €



Ur romant souezhus eo hemañ. Diaes a-wechoù heulian an darvoudoù gant liested an tudennoù hag ar "strolladoù". "Breizh a-benn un toullad bloavezhioù ac'hanen. Perak 'ta ez eus Breizhiz ba-c'het war un enezenn, gwarded oc'h evezhiañ anezho ?" a lenner war ar golo-kein. Kredañ a reer kompren ez eo peogwir int "emsaverien" met bez 'z eus lea-lourian a Vro-C'hall en o zouez. Ne weler ket mat pesurtrenad a zo e Frañs... Arabat klask lenn al lev gant ur sell poellek. Ur seurt barzhoniezh e komz plañ eo gant ur bern traoù mesket en un doare un tamm dizurzh. Ar pezh am eus kavet eo ur preder un tamm die'hoanag war "sioù" an "Emsav" gant e dabutoù. Tu 'vefe, sur, da glask piv pe pesurtrollad gwirion en deus awanet rann-mañ-rann eus an enezid deskrevet gant Bernez. Un diforc'h, marteze, eo feulster an darempredoù, dreist-holl e fin al lev. Komzet e vez eus spi met santet em eus e fin blaz an die'hoanag er peder gwezenn a gloz an oberenn : "Pa oamp deuet en-dro e oa yen an noz/Hag ar bed e kañv 'dan ar stered kozh/Hag e kanemp c'hoazh, kreiz an avel /Flo'D'hon hunveoù kaer a oa freuzet holl." Hiraezh trist ha tost dizesper muioc'h eget spi. Ret eo lenn al lev abalamour d'e stili, abalamour d'e follentez, abalamour d'an danvez preder a zegas ivez.

Planedenn paotr e blienn gant Mich Beyer | embannet gant An Alarc'h | 97 p. | 18 €



Un deiz-levr eo roman diwezhañ Mich. Oc'h echuiñ e studiu e Skol Normal Kemper emañ Eliaz Riou pa darzh ar C'hentañ brezel bed. Ne vez ket kaset d'an emgann peogwir e kaver en deus paket an dioug-skavent. Er sanatorium emañ c'hoazh d'ar 25 a viz Gouere 1920, deiziad ar pennañ kentañ. Kontañ a ra e vuhez en ospital met ivez e ehvorennoù bugaleaj ha yaouankiz, e vignoniezh gant Gabriel Gwader abaoe o bloavezh kentañ er Skol Normal. Ma kaver deskrivadurioù eus al lec'hioù hag an darvoudoù, eus ar vuhez d'ar c'houlz-se en-dro da Dreboull ha Terrug, eus ar mennozhioù ivez, ez eo an darempredoù etre an dud hag an trividoù a liamm anezho a ral lodenn bennañ an istor. Prantadoù fromus-kenañ a gaver, keloù marv Gabriel bet fuzuilhet "evit ar skouer vat", marv Eujen Dagorn, ur mignon eus an ospital, en o zouez. Un doare sederoni a santer en oberenn. Remerket em eus ne oa tudenn dispiljus ebet, an diavaez marteze eus ur glañvdiourez, ha c'hoazh. N'ouzer tost netra eus buhez Eliaz etre 1923 ha 1993 ma vez kavet un darn eus e gardedoù. Reoù all zo bet kollet pe... taolet gantañ. "Aet eo, 'm eus aon, lod eus e gevrioù gantañ e goueal ar bez", eme e c'hoar Kleriv. Diskouez a ra Mich, ur wech ouzhpenn, bezañ ur skrivagnerez

a-feson. Gouezet he deus ober eus paotr e blienn mignon al lenner.

Arnodva an hadennoù, istor euzhus klevedoù marvel, testenn gant Richard Platt | skeudennet gant John Kelly | brezhoneg gant Stefan Carpentier | embannet gant TES | 48 p. | 14 €



War gein al lev-mañ e c'heller lenn : "Istor euzhus klevedoù marvel, kontet gant amprevaned noazus ha lous a skign an hadennoù ! Al levr fentus ha bamus-mañ a gontammo ac'hano'h gant gouiezh...". Goude bezañ lennet al lev e c'hellan lâret deoc'h ez eo gwir pep tra. Deskiñ a reer ur bern traoù, euzhus eo ar bouedoù treset, ha pa vefent amprevaned, razhed, pe logod-dall... Fent a zo, un tamm kinek alies. Ur rebec'h - ken karget eo pep pajenn gant titouroù e-leizh ken e vez diaes lenn pep tra a-wechoù. Ur levr evit ar vugale eo sañset : embannet e saozneg gant Kingfisher (Macmillan Children's Books). Evit krennaded eo kentoc'h, da m soñj. Reoù barrek da d'arvia an doare da ginnig an traoù ha da gompren an titouroù skiantel a gaver el levr. Ankouezet em eus ar "bamus" er frazenn bet kinniget a-us. Hag-eñ ez eo bamus an oberenn ? Deoc'h da lâret !

Al Liamm - Niv 456

GANT MORGAN TREMEL

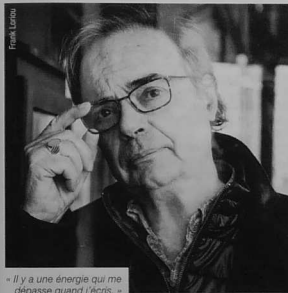
Silañ bemdez un elfenn fetis a dTenered, kaerat prof kinniget gant Y. Borisova. Triptik, e kalon gwezenn P. Dreañ ez eus ur gudon o c'hrougousat. Sklerjienn, Buhez Karantez... distro e 1942 d'ur mare a vrezel, sed a zegas P. Tabuteau gant Licht, Leben, Liebe. Bezañ donezonet a c'hell degas nerzh ha brud, ne bad ket bepred, ha Ruzenn zo gwall lent. Bezañ gwezenn, kaer ha meurdezus, n'eo ket a-walc'h e vit chom en he sav da viken, sed a zispleg S. Chedifer gant Div gont a denn. Julian zo klanv bras ha bac'het en e gamb, Nadia zo karget d'e ziwall e-pad an noz. Damzingeriñ a raio evitan dor ar pezh zo dilest dezhañ war Herit ar marv mat. Un danevell froum savet gant K. Braz. Kaset 'vezer pelli gant ul liamm e bro Kameroun da heul ur mezeg, un droiad gwall drubuilhus kontet gant Youn Gourveys.

Holl omp bet kenfinet gant kleved ar C'hovid. E. Hupel a zispleg gant aked ha fent istor ur ger : kenfinañ. Evit ar pempvet gwech e heulier Beaj Iwerzhon V. de Bellang, ar wech-mañ en em gav e Dulenn e-pad un toullad devezhoù. Danvez istor a zegas H. Gouedard gant e studiaden Un taol-lagad war darvoudoù an Dispac'h Bras e Bro-Oueloù. Darvoudoù, etedoù, disoc'hoù, peadra da zeskiñ hiroc'h diwar-benn istor un takad resis. Emgav gant Heklev Sevenadurel : A-dreuz lenn ha Petra nevez ? Al levriou nevez deuet er-maez a zo bet lennet gant H. Latimier, M. Bouéssel du Bourg ha M. Baron. En Notemou e kaver un darn eus al lec'hioù lec'h 'vez emgavioù lennerien, ingal. Roli pennadoù 2022 a gloz an niverenn-mañ liesliv ha pinvidik.



Al Liamm - niverenn 452 : 7 € - koumanant bloaz : 35 € Tachenn Volta 2 - 1 straed Ampère - 22300 Lannuon - pegez : 02 96 48 03 00 - sekretourva@alliamm.bzh - www.alliamm.bzh

Trente ans de poèmes...



« Il y a une énergie qui me dépasse quand j'écris. »

Lannion est un village. Yvon Le Men en fait partie intégrante. C'est le poète de la ville, un poète accessible que l'on interpelle dans la rue comme n'importe qui. En nous rendant dans la chapelle des Ursulines voir l'exposition « Folle comme une image » consacrée aux 30 ans des rencontres « Il fait un temps de poème », dont Yvon fut le fondateur et l'artisan de toujours, nous croisons un camarade d'enfance du jeune septuagénaire. La veille, il a lu un poème de son ami écrit pour son cousin, mourant. Après sa lecture, nous affirmer-t-il, « il a pleuré toute la nuit ». C'est que la poésie d'Yvon Le Men n'a rien d'artificielle. Elle est sensible et quotidienne. Pourtant, comme une parenthèse qui se referme, le festival va tenir sa dernière édition du 17 au 19 mars prochain. Une institution qui disparaît. Entre l'exposition et son domicile, Le Peuple breton a passé quelques heures avec Yvon Le Men pour parler de poésie.

PROPOS RECUEILLIS PAR GAEL BRIAND

Le Peuple breton : C'est un bel âge, 30 ans !

Yvon Le Men : En réalité, c'est un croisement d'anniversaires. Je viens d'avoir 70 ans, j'ai fêté mes cinquante ans de publications, les 40 ans de l'association Chant manuel, mais aussi les 50 ans de Nénévô, la maison de disques que nous avons montée en coopérative avec Gérard Delahaye, Patrik Ewen, Melaine Favennec, Kristen Noguès, Annkrist, moi-même et quelques amis. Et puis ces trente ans de poésie à Lannion. Mais je ne veux pas regarder en arrière. Je regarde le chemin. Et ce chemin continue. Il y a eu des étapes. En mars, nous fêterons donc les 30 ans des rencontres « Il fait un temps de poème » à Lannion, des rencontres que j'ai initiées grâce au Carré magique, et, en particulier, grâce à son directeur et fondateur Roger Le Roux.

La première rencontre date de 1992. C'était la guerre en Yougoslavie. Mon invité était Kolva Micevic, d'origine serbe. Il était contre l'agression que menait son peuple à un autre, voisin. J'ai donc démarré avec la guerre en Yougoslavie et je termine avec la guerre en Ukraine. Entretemps, il y a eu et il y a toujours : l'Iran, la Syrie, Haïti...

Quand on y pense : tenir trente ans sur une phrase ! « Il fait un temps de poème »...

Le vers n'est pas de moi. Il est de Jean Maitreiv. Je le lui ai emprunté : une façon de rendre hommage à mon premier maître. Mon idée était d'élever le degré de la langue. Car si la poésie a une vertu, c'est qu'elle fait attention à ce qu'elle dit. À travers chaque écrivain invité, on peut entendre quelque chose d'universel.

Parle-nous de tes invités...

Mes premiers invités étaient, entre autres, Michel Le Bris, Claude Vigée et Christian Bobin. Michel, c'est une œuvre littéraire, mais c'est aussi le festival Étonnant Voyageurs, à Saint-Malo, qui la poursuit. Le monde y vient. Pour moi, c'était un génie. Claude, lui, était un juif alsacien né en 1921. Il a vécu en France, aux USA et en Israël. Il est mort au bord de ses 100 ans. Il est entré en Alsace. Il a écrit en anglais, en hébreu, en allemand, en français et... en alsacien. Notamment un grand poème qui raconte la terrible aventure des jeunes de sa classe d'âge. Un tiers est mort à Auschwitz, un tiers était des « malgré-nous » tués sur le front russe, et le dernier tiers a survécu. Quant à Christian Bobin, qui vient de disparaître, il donne tout simplement envie de lire et d'écrire. Ses derniers invités sont plus jeunes que moi : Katerina Apostolopoulou, Nawel Ben Kraïem, Aurélie Lassaque, Terez Bardaine ou encore Krismenn. Une nouvelle génération. Pour dire que le chemin ne s'arrête pas.

Dans le troisième tome de l'anthologie Il fait un temps de poème, qui vient de paraître, j'ai recueilli les textes de mes invités des dix dernières années. Eux-mêmes sont venus avec un invité, une personne qu'ils considéraient comme un maître. Le troisième chapitre s'appelle « Surprises », où sont publiés des poèmes que je reçois par la poste, par le hasard de rencontres avec des gens peu ou pas connus et dont les vers m'ont touché. Cette anthologie a un rôle de passeur. À force de créer un climat de poésie, il naîtra peut-être des poètes. Dans les fleurs. Les fleurs des chants !

Comment chois-tu les poètes que tu invites ?

D'abord je les lis ! J'aime leurs poèmes, bien sûr, mais aussi leur présence. J'ai rarement reçu des poètes que je n'ai pas rencontrés physiquement. Et quand je l'invite, il, elle nous parle d'un, d'une autre. C'est donc toute une toile d'araignée qui recouvre la planète. Ainsi, j'ai accueilli dans ma maison durant trente ans des poètes du Chili, du Congo, du Mali, de Chine, d'Islande, d'Iran... Les gens, j'aime les rencontrer et j'aime que les habitants du Trégor les rencontrent. Ainsi, 140 poètes, hommes et femmes d'une quarantaine de pays, sont venus à Lannion, dans ma petite ville au bord du monde.

Je suis d'ici et de là-bas en même temps. Partout dans le monde, on se pose les mêmes questions, mais on n'y répond pas de la même façon. Il y a, je crois, des questions universelles qui réunissent les peuples, les sexes, les âges. De cela, j'en suis sûr ! Et la poésie, par le mystère même de la langue qui s'arrête théoriquement aux frontières en raison de la langue, les traverse grâce aux poèmes et à leurs traductions et par notre commune humanité.

Un poème, c'est quoi pour toi ? Le poème te montre un endroit de ton cœur, de ton pays, que tu n'avais pas vu. Il éclaire et augmente ton monde. Le poème permet aussi de contenir nos contradictions dans la même phrase. Te faire sortir de l'ombre des jours par la fenêtre des mots.

Tu peux écrire des vers pour deux raisons principales : décrire la beauté du monde que tu perçois et que tu veux partager ; nommer, conjurer le malheur par le poème quand le roman lui peut dénoncer le mal, à l'origine du malheur, sa conséquence. Néanmoins, la poésie ne répond pas aux questions. Elle n'a pas la « prétention » que pourrait avoir parfois la philosophie, mais elle ne te laisse pas seul tomber dans les questions. Le poème cherche les mots quand il n'y en a plus, quand ils restent coincés au fond de la gorge. Tu peux écrire des vers pour deux raisons principales : décrire la beauté du monde que tu perçois et que tu veux partager ; nommer, conjurer le malheur par le poème quand le roman lui peut dénoncer le mal, à l'origine du malheur, sa conséquence. Néanmoins, la poésie ne répond pas aux questions. Elle n'a pas la « prétention » que pourrait avoir parfois la philosophie, mais elle ne te laisse pas seul tomber dans les questions. Le poème cherche les mots quand il n'y en a plus, quand ils restent coincés au fond de la gorge. Tu peux écrire des vers pour deux raisons principales : décrire la beauté du monde que tu perçois et que tu veux partager ; nommer, conjurer le malheur par le poème quand le roman lui peut dénoncer le mal, à l'origine du malheur, sa conséquence. Néanmoins, la poésie ne répond pas aux questions. Elle n'a pas la « prétention » que pourrait avoir parfois la philosophie, mais elle ne te laisse pas seul tomber dans les questions. Le poème cherche les mots quand il n'y en a plus, quand ils restent coincés au fond de la gorge.

leur petite fille s'est noyée en mer de Gâvres. J'ai écrit un poème en solidarité. Comme quelqu'un ne sait pas écrire mais qui essaie quand même. Par fraternité, humanité... parce que c'est mon métier, c'est mon pain que je partage.

Un poème, c'est un monde dans un monde, un pays dans le pays. Ce que certains appellent la réalité, pour moi, c'est souvent un monde d'apparence. Un poème peut s'affranchir de l'espace et du temps par l'émotion qu'il te donne. Ainsi, un poème chinois du VIII^e siècle peut nous émouvoir, nous mouvoir aujourd'hui.

Tu es optimiste. Pourtant, tu as bouffé de la vache enragée à tes débuts, tu as vécu pauvre...

Oui, je suis un optimiste, tragique. Dans ma jeunesse, j'ai été maoïste. Et puis, j'en ai eu assez du discours guerrier, de la langue de bois. Un jour, dans un livre de Jean Malrieu, je fus frappé par un de ses vers : « Le bruit court qu'on peut être heureux. » J'ai sauté dans ma voiture et j'ai fait trois mille kilomètres aller-retour pour le voir.

En ce moment, je conçois qu'il y a de quoi être découragé. Je ne nie pas les souffrances, je vois ce qui m'entoure. Oui, je suis un optimiste, tragique. Dans ma jeunesse, j'ai été maoïste. Et puis, j'en ai eu assez du discours guerrier, de la langue de bois. Un jour, dans un livre de Jean Malrieu, je fus frappé par un de ses vers : « Le bruit court qu'on peut être heureux. » J'ai sauté dans ma voiture et j'ai fait trois mille kilomètres aller-retour pour le voir.

Après cinquante ans d'écriture, je me dis que ça valait le coup d'insister.

Tu parlais de chemin. Quelles ont été les grandes étapes de ces rencontres ? Il fait un temps de poème ?

De belles rencontres, justement. Je pense à François Cheng, André Chédid. J'ai déjà parlé de Le Bris, Robin ou Vigée dont les amitiés ont donné des livres en commun. Après sa venue au Temps de poème, Michel Le Bris m'a confié la poésie à Étonnants Voyageurs. Je prépare d'ailleurs la prochaine édition. Neuf ou 10 rencontres, 30 auteurs. Cela a engendré aussi des voyages, qui eux-mêmes suscitent des rencontres. En 2012, à Haïti, je rencontre Arthur H et le musicien Nicolas Repac, qui donnent leur spectacle L'Or noir, sur les poètes des Caraïbes. Je sympathise notamment avec Nicolas dans l'avion du retour. Dix ans plus tard, cela s'ouvre sur un CD : Lampe tempête, que nous avons enregistré dans son studio. De nombreuses rencontres ont donné lieu à des relations suivies. Le poète de Sarajevo Iztet Sarajlic m'a demandé un arbre-enfant de mon bois pour le planter sur la tombe de sa femme. Ou Aurélie Lassaque, d'Occitanie, qui me demande d'être le parrain d'un lieu de poésie qui elle ouvre entre Brive et Cahors.

Quel type de poète es-tu ?

J'ai arrêté tôt mes études universitaires d'histoire et de géographie, bien qu'elles me passionnent. Quand j'invite un poète, j'invite sa langue, sa gastronomie, sa culture. Quand j'étais petit, j'étais abonné à l'encyclopédie

Tout l'Univers. Tout m'intéresse. Même si je me défie du numérique, je suis content d'avoir Internet pour communiquer avec mes amis très lointains et dont les pays sont difficiles à joindre. Et, en même temps, je suis terrifié par les géants du numérique et du pouvoir que nous laissons entre leurs mains. Mais on ne peut pas être indifférent au monde. Je lis le journal tous les jours. Je connais des gens dans une cinquantaine de pays. Je passe par là-bas, ça change tout ! Je me demande comment ils vont. Quand la covid a surgi en Chine, je me suis inquiété pour mon ami le poète Shu Cai et sa famille. Puis, c'est lui qui s'est inquiété pour moi. Comme tout m'intéresse, j'ai trouvé, dans le tout, mon chemin et ce chemin passe par le poème. La mienne et celui des autres.

Ca qui relie tout le reste pour toi... un peu comme un voyage thématique, finalement ?

Non, pas vraiment. Ce que je dis c'est que la poésie, c'est la mère de la langue. C'est donc l'humanité puisque c'est par la langue que nous sommes devenus des êtres humains. Il faut trouver son universalité. La musique, elle, n'a pas de frontières. Alors que celles de la poésie, c'est les frontières linguistiques. La poésie creuse la langue jusqu'à ses limites, jusqu'à sa transparence par où s'aperçoit l'inconnu. Mais si on n'avait qu'une langue unique, je crois qu'il n'y aurait plus de poésie. Elle existe pour traverser, rencontrer, se rencontrer. Quand mon ami et voisin d'enfance Jean-Claude me parlait en français, j'avais l'impression qu'il parlait breton. Si bien que je trouvais son français riche, plein d'images. Quand je lis le texte que j'ai écrit pour lui dans Une île en terre (je, Jean-Glaude, le voisin d'enfance Maman, à quelque chose à dire...), je ne peux le faire résonner qu'avec l'accent trégorois. Parce que j'entends sa voix. C'est moi qui ai écrit le poème, mais avec sa vie. C'est un poème créole en quelque sorte !

La Ville de Lannion a prévu de donner ton nom au parc qui entoure le conservatoire. C'est une belle reconnaissance, de ton vivant !

Bien sûr ! J'ai déjà trois lieux à mon nom : la bibliothèque de Cortay, une salle à Saint-Etienne-en-Cogles et l'école primaire de La Roche-Derrien, où je suis né. En plus, le parc du conservatoire est le jardin où mon père jouait enfant. Mais au-delà, j'ai aussi été touché par la réponse du maire, Paul Le Bihan, au seul opposant – un bon copain, d'ailleurs – au projet de donner un nom de lieu à un vivant, qui suit le vivant. Devant le conseil municipal, le maire a dit : « Il faut remercier les gens qui nous font du bien. » Oui, ça m'a touché.

De même que l'exposition « Folla comme un image » que nous avons visitée tout à l'heure, à la chapelle des Ursulines ? C'est une belle rétrospective...

Pour fêter les 30 ans du Temps de poème, la Ville de Lannion m'a demandé si on faisait une exposition. C'est



Un mur de couvertures de livres.

Trefina Kerrain [élu UDB, adjointe à la culture] qui l'a inaugurée. Avant, nous photographions les invités, mais c'est fini depuis une dizaine d'années. Donc, on ne pouvait plus faire la même chose. Et comme je travaille avec des graveurs, des peintres, des illustrateurs depuis 1975, j'étais content de donner à voir nos créations communes. Cette exposition, c'est une sorte de « nous » !

Entre les mots et les images, ce sont souvent les images qui gagnent. C'est d'ailleurs pour cela que les gens hurlent de plus en plus fort. Pour qu'on les voit. Moi, je suis impressionné par les auteurs de BD, par exemple. Avec un mouvement, deux ou trois traits, ils font voir. C'est une joie de faire se croiser différents arts.

C'est un véritable cabinet de curiosité, cette exposition. On y retrouve toutes sortes de choses qui comptent pour toi. Un dessin de Nougaro sur une serviette en papier, des lettres d'artistes, des peintures et photos, ou encore cette collection de galets...

Ce ne sont pas « des cailloux », ce sont « mes » galets, ramassés au fil des années au bord de la mer, ce sont les œuvres du temps et du regard, le mien et le vôtre : cette famille inuite avec l'ours, le père et l'enfant ; ces paysages chinois découverts en Bretagne ; des îles au trésor enfouies dans la pierre, etc.

Et malgré tout cela, tu arrêtes « Il fait un temps de poème » ?

Oui, malgré le vers d'Éluard, Le dur désir de durer. Tu sais, j'ai écrit beaucoup de livres. C'est énorme. Mais c'est le temps d'un nuage qui passe. Quand j'étais jeune, j'avais assez confiance en moi pour écouter quelqu'un sans avoir peur d'être influencé. Ainsi, le chemin des autres a fertilisé le mien. J'arrête parce que je veux le faire en étant toujours heureux de l'avoir parcouru. J'ai beaucoup d'autres projets, d'autres livres à écrire. J'en ai deux en chantier. J'ai aussi envie d'accompagner d'autres personnes pour qu'elles trouvent leur poème...

Et personne pour prendre la suite ?

Si j'avais eu un jeune poète à côté de moi, j'aurais pu lui donner les clefs. Mais après tout, avec ou sans les rencontres, il peut toujours faire un temps de poème à Lannion ! Ce vers, qui a duré pendant trente ans, j'espère qu'il restera dans l'air comme un nuage, un merveilleux nuage qui passe et nous fait lever la tête vers l'ailleurs... ●

« J'ai écrit beaucoup de livres, mais c'est le temps d'un nuage qui passe »

• Deux publications : Lampe tempête (CD) avec Nicolas Repac, Kerig, diffusion Coop Breizh ; Il fait un temps de poème (vol. 3), La Plume libre, diffusion Pollen.

• Une exposition : « Folla comme un image », à la chapelle des Ursulines à Lannion jusqu'au 1^{er} avril.

• Un festival : « Temps de poème », saison 30, à Lannion les 17, 18 et 19 mars avec une vingtaine d'artistes.

« Le poème cherche les mots quand il n'y en a plus, quand ils restent coincés au fond de la gorge »



La colonisation de l'enfance

Le colonialisme classique, réduit à son essence, consiste en l'occupation d'un territoire et l'exploitation de toute forme de vie qui l'y habite. Au fil du temps, néanmoins, le colonialisme a développé la capacité de dominer ces formes de vie sans même recourir à l'occupation physique du territoire. De cette façon, il a généré une sorte d'illusion d'optique, car il a réussi à s'étendre tout en donnant l'impression d'avoir disparu. L'exemple des enfants inuits groenlandais arrachés à leurs familles en 1951 pour les intégrer à la société danoise est à ce titre particulièrement éclairant.

► PAR ALESSANDRO MICHELUCCI

Cette illusion de la disparition du colonialisme a été alimentée par un malentendu gigantesque : la conviction qu'il était un phénomène purement territorial. Dans ce cadre, on trouve les crimes qui ont été commis à l'encontre des peuples indigènes, souvent monstrueux mais tout aussi souvent inconnus, qui n'ont pas épargné les enfants. Si la violence – physique, psychologique ou culturelle – est toujours détestable, celle qui est dirigée contre les enfants représente un niveau particulièrement bas et ignoble de la conduite humaine.

Un cas paradigmatique est celui des 22 enfants inuits groenlandais, ayant entre 4 et 9 ans, que le gouvernement de Copenhague a arrachés à leurs familles en 1951 pour les intégrer à la société danoise. L'objectif était manifestement de les déraciner et d'en faire des « petits Danois » égaux à leurs pairs. L'expérience s'est avérée si infructueuse qu'un an plus tard les enfants ont été renvoyés au Groenland. Mais, bien sûr, ils n'étaient déjà plus les mêmes.

Aucun n'a revu ses parents : six ont été adoptés par des familles danoises, tandis que les 16 autres ont été placés dans un orphelinat de la Croix-Rouge, où il leur était

Thiesen, qui raconte aujourd'hui son expérience dans le livre *Greenland's Stolen Indigenous Children* (Routledge, 2022).

Préfacé par l'éditeur Stephen James Minton, de l'université de la Norvège du Sud-Est, qui a également fait la traduction, ce livre est un compte rendu convaincant de cette expérience coloniale inhumaine. Il contient aussi de nombreuses photos qui aident à comprendre parfaitement le sujet. Le 9 mars 2022 la Première ministre danoise, Mette Frederiksen, a présenté des excuses en personne aux six survivants, dont Helene Thiesen, qui a 78 ans et vit à Stensved, un village du sud du Danemark. Mais comment des mots, aussi sincères soient-ils, peuvent-ils guérir des blessures aussi profondes ?

Dans cette histoire effrayante, il y a aussi un autre aspect qu'il ne faut pas négliger : l'expérience de 1951 était menée dans le cadre d'un effort plus large du Danemark pour convaincre les Nations unies que le Groenland, colonie danoise à l'époque, était partie intégrante du Danemark. Quand l'ONU, complice de ce crime odieux, présentera-t-elle des excuses ?

Un autre crime

Aux souffrances engendrées par cette tragédie sont récemment ajoutées celles d'une autre : en mai 2022, une émission de la radio publique a révélé qu'entre 1966 et le milieu des années 1970 près de la moitié des Groenlandaises en âge de procréer (environ 5 000) s'étaient vu poser des dispositifs intra-utérins (DIU), souvent sans leur consentement et à l'insu de leurs parents.

En 2017, l'une d'entre elles, Naja Lyberth, avait été l'une des premières personnes à parler publiquement de cette campagne pour limiter les naissances. Aujourd'hui, elle vit à Nuuk, capitale du Groenland, où elle travaille comme psychologue, tentant d'aider les femmes touchées par cette pratique inhumaine à surmonter le traumatisme psychologique.



Mette Frederiksen, la Première ministre danoise, a ouvert une enquête sur les crimes commis par le Danemark envers les Inuits.

Le terme génocide est malheureusement entré dans notre vocabulaire courant. Mais il est souvent utilisé de manière inappropriée, c'est-à-dire là où il n'y a pas de génocide, alors qu'il n'est pas utilisé lorsque cela est nécessaire. Cela vient du fait que, dans le langage cour-

rant, le génocide est uniquement associé à un paysage humain tragique fait d'effusions de sang et d'oppression physique.

Mais selon Rafaël Lemkin, le juriste polonais qui a conçu la *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide* (1948), ce crime est beaucoup plus large, car il comprend cinq cas différents : a) le meurtre de membres du groupe ; b) les atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ; c) le fait de soumettre délibérément le groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ; d) les mesures visant à empêcher les naissances au sein du groupe ; e) le transfert forcé d'enfants d'un groupe à un autre.

Un génocide invisible

Les deux derniers cas correspondent parfaitement aux deux épisodes que nous venons de citer. Naja Lyberth et Helene Thiesen, comme des milliers d'autres jeunes inuits, ont été victimes d'un génocide, bien que silencieux, sans effusion de sang, ignoré par les médias. ●

Groenland : un résistible désir d'indépendance

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la structure géopolitique du Danemark a subi de nombreux changements. Fin 1943, l'acte d'union avec l'Islande, signé vingt-cinq ans plus tôt, expire. Le 20 mai 1944, lors d'un référendum, 95 % de la population de l'île se prononce en faveur d'une république indépendante. Puis les îles Féroé, petit archipel uni au Danemark depuis le début du XIX^e siècle, se voient accorder un statut d'autonomie en 1948. La naissance de l'Otan en 1949, dont le Danemark est l'un des pays fondateurs, place l'île dans le nouveau contexte de l'après-guerre. Le royaume nordique renonce au statut de colonie pour le Groenland en 1953, avec une nouvelle Constitution transformant la grande île nord-américaine en une province constitutive du pays.

En 1973, bien que la majorité des Groenlandais soient opposés à l'entrée dans le Marché commun européen (CEE), le Groenland y adhère en tant que partie du Danemark. Au cours des années suivantes se succèdent plusieurs initiatives politiques pour obtenir l'autonomie, que le Danemark accorde en 1979. Mais l'adhésion à la CEE s'avère préjudiciable à l'économie locale, car elle permet aux entreprises étrangères de faire concurrence et de pratiquer la surpêche dans les eaux de l'île. Un référendum sur la sortie de la CEE est ensuite organisé le 23 février 1982 (53 % de oui).

En 2008, les citoyens du Groenland approuvent à 75 % le référendum en faveur d'un plus haut degré d'autonomie. Le Groenland a pris le contrôle de l'application de la loi, de la garde côtière et du système juridique. La langue officielle passe du danois au groenlandais le 21 juin 2009, jour de la fête nationale. De plus, le Groenland peut déclarer une indépendance totale s'il le souhaite, mais cela devra être approuvé par un référendum.

Un sondage de 2016 a montré une nette majorité (64 %) pour une indépendance totale, mais l'année suivante voit au contraire une nette opposition (78 %) si cela signifiait une baisse du niveau de vie. Les inquiétudes concernant l'indépendance portent principalement sur ses éventuelles conséquences économiques : si le Groenland devenait indépendant, la subvention globale annuelle du Danemark cesserait d'être attribuée.



Helene Thiesen témoigne de son expérience dans un livre : *Greenland's Stolen Indigenous Children*.



Pêr Vari Kervarec des racines et des chants

Soir de décembre 2021 dans le froid de l'hiver, avant-veille de Noël, église de Locro- nan. C'est l'émotion totale en assistant au concert du Trio Kervarec, jeunes musiciens d'une trentaine d'années. La beauté ainsi que la magie du lieu y sont pour quelque chose, mais la voix et la musique du chanteur breton y sont aussi pour beaucoup. Depuis cette date, j'ai emmené des amis l'écouter dans d'autres chapelles et églises : même sentiment, entre bien-être et larmes à l'audition de ces contes de nos anciens, les légendes de Noël et celle de la mort, celle de la mémoire d'un peuple.

PAR JEAN DEULCEUX

On a tous été marqués par la pandémie de covid. Le chanteur Pêr Vari Kervarec, lui, c'est le décès de sa grand-mère, Josiane Le Goff : « On n'autorisait que 20 personnes pour ce dernier au revoir. Nous étions 22. Deux ont eu une amende. Quelle honte ! J'ai alors imaginé cet adieu en forme de concert qui depuis résonne en d'autres lieux. Je n'arrivais pas à faire mon deuil, alors cela m'y a aidé. Les rites funéraires et les légendes sont omniprésents en Bretagne. En trio, on revisite les chants traditionnels avec Loeiz Méhat et Tony Dudognon. »

Rendez-vous est donné à Pêr Vari sur le parvis de la cathédrale de Quimper, puis nous nous dirigeons vers la place au Beurro pour une crêpe : « Une valeur sûre. » Les origines de Pêr Vari sont bigoudines, capistes, glazik et aven.

À ses 8 ans, ses parents cherchent une activité du mercredi pour lui : ce sera l'éveil musical. À l'anniversaire de l'oncle Yannick, il est le seul à sortir un son de la bombarde. Puis viendront les années au bagad de Fouesnant, avec comme professeur Jean-Yves Herlédan, pour beaucoup dans son amour de la musique et où il en est aujourd'hui : « Il m'a donné le goût. Avant de nous faire faire de la musique, il amenait ses élèves à l'histoire, au pourquoi des choses. » Le bagad de Lann-Bihoué sera aussi son aventure pendant cinq années, années qui vont lui donner le plaisir des tournées.

Pêr Vari a de l'ambition. Il en faut pour réaliser ses projets. Le spectacle *La Mémoire d'un peuple* (autour du *Barzaz Breiz*) va prendre son envol, car ces chants parlent aussi de l'histoire de la Bretagne pour analyser les choses. Il y a de la place pour tout le monde. En véritable détective, il lit beaucoup, épiluche les archives à la découverte des traditions de ses pères. Ce tra-

vail de collectage est minutieux et passionnant. Yann-Fañch Kemener et lui se connaissent, d'ailleurs. Et son chant préféré, *Ar martelod yaouank*, est le même que celui du talentueux pianiste Didier Squiban, qu'il rencontre également. « Je m'intéresse aussi beaucoup à Glenmor. »

« À la maison, pendant les vacances, j'entendais parler breton. On s'attachait aux mots transparents et puis je me suis penché sur la langue pour comprendre ce que je chantais. Il est très important de faire connaître l'histoire du pays et à mon sens de remettre dans son contexte le *Barzaz Breiz*, ce bel ouvrage d'Hersart de La Villemarqué, plutôt que de le traduire. » Et pour celles et ceux qui ne connaissent pas la langue bretonne ? Pêr Vari pense qu'il est plus facile d'embarquer dans notre histoire les nouveaux venus en Bretagne pour construire l'avenir. L'avenir, il connaît : il travaille en parallèle de ses concerts au soutien scolaire au collège du Porzou à Concarneau. « Parler de l'*Iliade* et l'*Odyssée*, c'est bien, mais il faut aussi inclure le *Barzaz Breiz* dans l'enseignement des Bretons. George Sand n'a-t-elle pas dit qu'il était plus complet que le récit d'Homère ? »

Un patrimoine à exporter

Pour le chanteur, il faut exporter ce patrimoine. C'est ainsi que le trio se retrouve en janvier dernier à Paris en l'église de la Madeleine, temple chrétien de la capitale. La recette du concert est fructueuse bien qu'elle se fasse « au chapeau » – pas de tarif imposé –, comme dans la plupart de leurs concerts. « C'est l'organiste qui nous a contactés pour y chanter, la seule contrainte était de ne pas danser, comme nous le faisons habituellement, au sein de l'édifice, nous respectons. » De chapelles en églises, Pêr Vari se déplace dans le bâtiment en jouant de son instrument afin de sentir et d'y capter les différentes acoustiques.

En septembre prochain, ce sera au tour du Japon d'accueillir *La Mémoire d'un peuple*, pour une série de représentations. Au pays du Soleil levant, il n'y a pas foison d'orgues dans les lieux religieux. Les représentations se feront donc dans des salles de spectacle : « On touche ainsi des gens qui n'entreront jamais dans des églises », explique Pêr Vari. Plus tard viendra une tournée au Canada. Pêr Vari joue depuis quelques mois au sein du bagad Cap Caval. Après tout, c'est l'ancien nom du pays Bigouden : on revient toujours à nos racines. ●



Pour Pêr Vari Kervarec, « il est très important de faire connaître l'histoire du pays et de remettre dans son contexte le *Barzaz Breiz*, plutôt que de le traduire. »

Aux racines de la masculinité toxique

C'est à la première personne que le journaliste Mathieu Palain choisit de raconter son immersion dans les groupes de parole pour hommes violents. S'entrecroisent alors l'évolution de son regard sur les violences conjugales et les témoignages des personnes qu'il rencontre : conjoints condamnés, mais aussi intervenantes, assistantes sociales, juges, sociologues.

PAR DENISE MARECHAL



Les mots souvent heurtent les conceptions du lecteur (et heureusement !), mais il semble que les poser sur le papier soit devenue une nécessité pour mieux comprendre la réalité : la violence de certains hommes n'est pas un problème individuel, mais un défi éducatif et culturel à relever.

« Daux cent dix mille femmes victimes de violences, ça fait 210 000 hommes violents. Parmi eux, il y a forcément un père, un frère, un ami au-dessus de tout soupçon, de ceux qui nous font dire : « Moi, je ne connais que des mecs respectueux. » Mathieu Palain part à la

rencontre de ces braves types qui ont « dérapé » – c'est comme ça qu'ils se perçoivent, que souvent leurs amis, leurs familles les perçoivent. Et le plus gênant, c'est sans doute qu'il leur laisse la parole – puisque c'est le but des groupes de parole. Gênant parce qu'on voudrait ne pas entendre, ne pas savoir, ne pas laisser cet espace d'expression aux justifications, aux excuses – au sens d'alibi, pas de repentance. Et pourtant, c'est un mal nécessaire à la lente marche vers l'éradication des violences.

Au début du cheminement, il y a la prise de conscience de l'auteur. Quatre ans après #MeToo, lire que des hommes pensent encore les violences exceptionnelles permet de mesurer les limites du changement incarné par le mouvement et la puissance du #NotAllMen (pas tous les hommes, ndr).

« Je me suis mis à poser des questions autour de moi. Les filles avaient toutes des histoires. [...] Elles ne comptaient plus les regards salaces, les « je te baiserais bien », les mains au cul en montant les marches du métro », constate-t-il avec effroi.

S'ensuit une immersion dans deux stages de sensibilisation imposés par la justice aux hommes coupables de violences sur leurs conjoints.

La composition du groupe semble un brin caricatural. Mais la justification fait sens : les condamnations pour violences conjugales concernent surtout les milieux populaires, non parce que les violences n'existent pas dans tous les milieux, mais parce que la parole ne se libère pas au même rythme, que les avocats n'ont pas les mêmes honoraires et que certains différends conjugaux passent parfois davantage par un versement sur le compte en banque que par un tribunal.

La plupart minimisent les actes, voire se présentent comme des victimes. Pour Jean-Luc, la situation est sous contrôle, « je suis même parti en vacances avec ma femme à Séville après le procès ». Pour Ahmed, ce sont les tenues vestimentaires des femmes qui engendrent une jalousie bien naturelle. Ludovic est persuadé qu'une révolution a inversé le rapport de forces : les femmes ont le pouvoir et elles s'en servent. Comme le souligne Azzedine, « elles se sont tellement fait marcher dessus qu'aujourd'hui c'est la

vengeance ». Tous ont de bonnes raisons d'être passés à l'acte et les justifications font froid dans le dos. Les jugements sur les changements sociaux nuisibles au couple ne nous sont pas épargnés : « Les femmes, de nos jours, c'est grave, elles ne pensent plus à fonder une famille. Elles pensent à se faire belles, aller en boîte, se prendre des races à l'alcool. »

La seconde partie du livre dresse une liste de motifs – pour ne pas dire de mobiles – à la violence conjugale : difficultés d'identification au père, immaturité, jalousie et manque de confiance, psychorigidité, obsession de l'ordre.

L'ouvrage effleure la question des violences sur les enfants. À chaque fois qu'elles sont évoquées, elles ramènent les stagiaires à leur propre enfance plutôt qu'à leur progéniture. Le rôle de l'alcool : « Un tiers a un problème d'addiction. » Comme l'inefficacité du système carcéral : « J'ai fait dix-huit mois, je suis sorti avec quatre diplômes. »

Christine, conseillère pénitentiaire, affirme que « c'est sur la relation qu'il faut travailler, en évitant d'être manichéen. Le problème, c'est la pathologie du lien ». Des propos qu'il faut disséquer pour ne pas tomber dans la caricature. C'est ici la nécessité du sévère des deux membres du couple qui est affirmé, mais les mots sont difficiles à lire et les notions à intégrer.

On termine le périple en machochaire à La Maison des femmes, où les victimes tentent, tant bien que mal, de se reconstruire. Avant la conclusion de l'auteur revenant à lui-même : « Ce livre regorge d'hommes persuadés d'être des mecs bien. Je pense en être un, moi aussi. Mais clamer sur tous les toits que je suis féministe, qu'est-ce que ça veut dire si je ne fais jamais une lessive, jamais la vaisselle, que je ne change pas une couche, ne cuisine pas, ne donne pas le biberon ? » Pour la leçon d'humilité, on repassera. Pour la définition du féminisme – limité au partage des tâches ménagères – aussi. Sur la définition du mec bien, on notera le chemin qu'il reste à parcourir – même chez les mecs bien. ●

Nos pères, nos frères, nos amis. Dans la tête des hommes violents | Mathieu Palain | Les Arènes, 252 p.,

Selaouit

Pierre Morvan

VICTOIRE ?

« En sacrant des artistes déjà très médiatisés, les Victoires volent une nouvelle fois au secours de la victoire. [...] Quel intérêt que ces Victoires venant renforcer les positions dominantes des gros labels. [...] Encore une fois, la cérémonie s'est déroulée dans un entre-soi délimité par le périph' parisien, méprisant la diversité, les musiques du monde et (bien sûr) les musiques traditionnelles. » Mais... êtes-vous en train de vous dire, j'ai déjà lu ça quelque part... Eh bien oui, c'était ici même, il y a pile un an ! La cérémonie des Victoires de la musique venait de sacrer Orelsan, Clara Luciani, Juliette Armanet... c'est-à-dire les mêmes que cette année et probablement qu'en 2024, 2025, etc. C'est ainsi dans ce monde libéral, le succès va au succès, l'argent va à l'argent... qui de plus normal, finalement ? On l'a encore vu avec l'arnaque au streaming dévoilée il y a quelque temps par France Info... Il s'agit pour certains artistes – ceux qui en ont les moyens, évidemment – de gonfler leurs statistiques d'écoute en achetant des faux streams... Entre un et trois milliards de streams, c'est-à-dire d'écoutes sur des plateformes musicales, seraient considérés comme frauduleux ! Ils permettent aux fraudeurs d'obtenir plus de rémunération, plus de flux, plus de téléchargements et, qui sait, de voler vers la (les) victoire(s). La boucle est ainsi bouclée...

René ABJEAN – Job AN IRIEN | Ar Marc'h Dall

La Bretagne de demain saura-t-elle conserver son identité, sa culture, sa langue ? Ou deviendra-t-elle un « cheval aveugle » qui ne sait quelle direction prendre ? Cette question, Job an Irien et René Abjean se la posaient déjà il y a quarante-trois ans, quand est sortie la *Cantate du Cheval aveugle*... Ar Marc'h Dall. À l'époque, l'œuvre, interprétée par l'Ensemble choral du Bout du Monde et le groupe des frères Quéfékan, An Triskell, sous la direction du compositeur, avait fait forte impression. La puissance conjuguée des textes, de la musique et des chants ne pouvait pas laisser indifférent. Plus de quarante ans plus tard, Ar Marc'h Dall revient, toujours aussi insoumis, toujours aussi impétueux, toujours aussi tempétueux... Le casting a changé, et il sera impossible de citer ici tous les intervenants, tant ils sont nombreux. Près d'une centaine, parmi lesquels l'Orchestre symphonique de Bulgarie, dirigé par Daylan Pavlov, le chœur d'hommes corse l'Arcusgi, un grand nombre de musiciens bretons, parmi lesquels les percussionnistes du bagad Kemper, et de chanteurs, Gilles Servat, Véronique Autret, Elise Desbordes, Perynn Bleuven... et beaucoup d'autres. Quatre ans après la sortie de *Kan ar Bed*, Armo Elegeot et les éditions Bannou-heol déploient à nouveau de grands moyens, pour un second livre-CD tout aussi bluffant. Ar Marc'h Dall, c'est un cri. Un chant de révolte. Un chant d'espoir aussi. Car Job an Irien ne mâche pas ses mots : « *Nout mil merc'hig da vanim !* » lance-t-il en guise d'ouverture, s'adressant à la Bretagne, mais surtout aux Bretonnes et Bretons, et reprenant le fil des constats que l'on pouvait dresser dans les années 1970... Indigné... « *Tu t'es revêtu des oripeaux d'un autre*, » ajoute-t-il. L'abandon de la langue, l'histoire, engluée avec la ville d'Ys, les puissances funestes de l'argent,

l'exil forcé de la jeunesse... Pourtant se dessine, au fil des couplets, un autre monde, d'où aura disparu la malédiction rouge – ar mallaouz ruz. L'espoir d'une Bretagne renaissante. Le CD est accompagné d'un recueil qui livre les paroles de la cantate et leur traduction française, mais aussi l'histoire de cette nouvelle version et de son enregistrement. Avant de conclure sur un constat amer, qui fait tous ceux qui se battent pour la survie de la langue bretonne : les pouvoirs publics continuent de « ruzer » des pieds à son égard, freinant délibérément, sabotant parfois, toutes les avancées arrachées de haute lutte... Le combat doit continuer, car en réalité, la Bretagne sera ce que les Bretonnes et les Bretons voudront bien en faire... > *Bannou-heol, Coop Breizh*

AMPOUAILH | Dasson

Vingt ans et tout sont si piquant ! Ampouailh a été porté sur les fonts baptismaux en 2004. Simon Lotout (bombardes) et Mickaël Derrien (saxophone), présents au baptême, ont été rejoints au fil des ans par Heikki Bourgault (guitare), Gwylan Meneghin (guitare basse) et plus récemment par la violoniste Yuna Léon, qui, en pleine covid, a remplacé Thibaut Lotout. Les chenapans ont bien grandi et, en prenant de la bouteille, ont su garder toute leur place sur la scène bretonne. Ils ont aussi su s'adapter et proposer, comme ils le disent eux-mêmes, de « nouvelles réponses ». D'où le titre de leur nouvel album, le quatrième, *Dasson*. Le groupe sait s'y prendre pour proposer une musique à la fois légère et puissante, respectueuse du pas des danseurs. Et c'est ainsi que s'enchaînent hanter dro, suite plinn, polka, rond de Loudéac, valse ou mazurka... autant d'instrumentaux amenés avec panache et précision. Groupe de fest-noz, Ampouailh ne rechigne pas à explorer d'autres territoires... Ainsi la gwerz empruntée au

répertoire de Yann-Fañch Kemener, *Ar Paour*, ou, avec *An Universite*, la résurgence d'une revendication ancienne, celle de l'implantation d'une fac en centre Bretagne... Une belle maîtrise doublée d'une belle force de conviction ! > *Coop Breizh, CD1207*

MOUNDRAG | Hic Sunt Moundrages

Un duo d'excellence, forcément. Personne ne s'en étonnera puisqu'il s'agit de deux Païmpolais, deux frangins : les frères Camille et Colin Goëllien-Du-vivier. Il faut dire qu'ils sont tombés tout petits dans le chaudron de la musique. Le papa, Raoul, vient des Pires ou de Ouf la Puce. La maman, Stéphanie, est une violoniste chevronnée... Bref, les chiens ne font pas des chats ! Leur musique ? Du hard progressive heavy psychédélique semble-t-il. Et ce n'est pas moi qui irais vous dire le contraire. En fait un rock psychédélique, plantant et vitaminé, qui n'est pas sans rappeler les années 1970. Tendance Deep Purple, quoi ! Un rock sans guitares : Camille joue de l'orgue Hammond, Colin se déchaîne à la batterie et les voix nous permettent de décoller sans *butin drol*. *Hic Sunt Moundrages* est donc une sorte de machine diabolique à remonter le temps. La preuve ? L'album sort en CD, mais aussi en vinyle, marquant des seventies et bien sûr de ce nouveau siècle, quand le 33-tours négocie un retour en grâce fulgurant. Car malgré les apparences et leurs pantalons pattes d'épée, les frangins Goëllien sont bien de leur temps. Ils osent gaspiller les codes et défier les radios en proposant un morceau de plus de vingt minutes au titre un tantinet provocateur en pleine grippe aviare, *La Poule*. Un morceau débridé, qui prend à l'occasion l'accent breton. Ebouriffant ! > *Dionysiac Records*

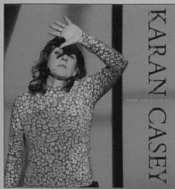
Buttons & Bows | The Return of Spring

The Return of Spring n'est que le quatrième album en quarante ans de carrière du groupe Buttons & Bows, après près de vingt-cinq ans entre cet opus et le précédent. Le groupe tire son nom d'une chanson écrite en 1947 par Jay Livingstone et Ray Evans pour le film américain *The Pied Piper*. Ils en ont d'ailleurs retravaillé la version initiale pour en faire une jig. Quatorze de l'Ouest irlandais, Buttons & Bows est formé des frères Séamus et Manus McGuire au fiddle et à l'alto, Jackie Daly (accordéoniste de De Dannan puis Patrick Street) et Gary O'Brain à la guitare et au piano (Boys of the Lough). Habile mélange d'airs traditionnels et de compositions contemporaines, cet album plonge dans le riche héritage de la musique irlandaise tout en gardant un son frais et vivant. Le groupe arrange avec goût des traditions, en souligne la beauté grâce à des tempos très vifs et une virtuosité implacable. Au fil des 14 titres, on passe de valse charmantes, *Oyster Island* ou *Sweet Aibhlin*, à des jigs du Sliaibh Luachra (sud-ouest), *Bill the Weaver Set*. On redécouvre des reels de Michael Coleman (*The Prohibition Reel*), *The Contradiction Reel*, ainsi que deux autres de Paddy Killoran (1937), *The Galahouse Maid Set*, *An Fúiseigin Dearg* rappelle *Do You Love An Apple* ? enregistrée par The Bothy Band sur son premier album en 1975. En dehors des traditionnels, les quatre musiciens ont mis la main à la pâte en composant plusieurs morceaux. Bref, nous avons ici une collection de joyaux anciens ou récents, un véritable trésor musical. > *Autoproduit BAMBDD2015 - www.buttonsandbowsmusic.ie*

1. « Tu n'es plus la petite fille de ta mère ! »

Musiques de Celtie

Philippe Coatsin



KARAN CASEY | Nine Apples of Gold

Nous avions quitté Karan Casey en 2018 avec l'excellent album *Hieroglyphs That Tell The Tale* ! La chanteuse de Cork est de retour en ce début 2023 avec un superbe album, *Nine Apples of Gold*, son neuvième opus. Entre-temps, elle a contribué à la création du mouvement féministe FairPlay, chargé de traiter de l'équilibre entre les sexes dans la musique irlandaise. Un mouvement qu'elle préside et dont l'influence est perceptible sur ce nouvel album qui fait la part belle à l'émancipation des femmes. Karan défend l'idée que les chansons peuvent chanter ce que nous ne pouvons pas dire. Son cœur féministe s'exprime donc dans une dizaine de chansons, dont neuf qu'elle a écrites et composées elle-même, et une seule traditionnelle, *The Rocks of Bawn*. Sur le présent album, Karan s'est associée à Seán Óg Graham, collaborateur et ami de longue date qui l'accompagne sur tous les morceaux et produit l'album. À eux deux, ils ont su créer un album dynamique et enchanteur. Dix chansons qui parlent de camaraderie en temps de conflit, ou de la vie à la campagne pour les femmes, et bien sûr de la mort. Une ode au monde originel, un retour à la nature. Et comme c'est un album dédié aux femmes, Karan a fait appel à trois consœurs chanteuses : Niamh Dunne sur *Sister I am Here for You*, Pauline Scanlon sur *I Live in a Country*, et Rioghnach Connolly sur *Daughter Dear*. Une demi-douzaine de musiciens se sont également joints à elle pour porter et mettre en valeur la finesse de sa voix aérienne. Au final, encore une réussite pour cette native de Waterford, qui fut découverte au sein du groupe Solas dans les années 1990. Un album magnifique et inspiré. > *Crow Valley Music CVDCDD007 - www.karancasey.com*



Buttons & Bows | The Return of Spring

The Return of Spring n'est que le quatrième album en quarante ans de carrière du groupe Buttons & Bows, après près de vingt-cinq ans entre cet opus et le précédent. Le groupe tire son nom d'une chanson écrite en 1947 par Jay Livingstone et Ray Evans pour le film américain *The Pied Piper*. Ils en ont d'ailleurs retravaillé la version initiale pour en faire une jig. Quatorze de l'Ouest irlandais, Buttons & Bows est formé des frères Séamus et Manus McGuire au fiddle et à l'alto, Jackie Daly (accordéoniste de De Dannan puis Patrick Street) et Gary O'Brain à la guitare et au piano (Boys of the Lough). Habile mélange d'airs traditionnels et de compositions contemporaines, cet album plonge dans le riche héritage de la musique irlandaise tout en gardant un son frais et vivant. Le groupe arrange avec goût des traditions, en souligne la beauté grâce à des tempos très vifs et une virtuosité implacable. Au fil des 14 titres, on passe de valse charmantes, *Oyster Island* ou *Sweet Aibhlin*, à des jigs du Sliaibh Luachra (sud-ouest), *Bill the Weaver Set*. On redécouvre des reels de Michael Coleman (*The Prohibition Reel*), *The Contradiction Reel*, ainsi que deux autres de Paddy Killoran (1937), *The Galahouse Maid Set*, *An Fúiseigin Dearg* rappelle *Do You Love An Apple* ? enregistrée par The Bothy Band sur son premier album en 1975. En dehors des traditionnels, les quatre musiciens ont mis la main à la pâte en composant plusieurs morceaux. Bref, nous avons ici une collection de joyaux anciens ou récents, un véritable trésor musical. > *Autoproduit BAMBDD2015 - www.buttonsandbowsmusic.ie*



Liam Merriman & Eoin O'Meachair | The Birds Never Cease

Waterford est par là la plus ancienne ville d'Irlande. La musique et la scène folk y sont florissantes et le fantôme du célèbre folk singer Liam Clancy, qui vécut, n'est jamais bien loin. C'est de là que viennent Liam Merriman et Eoin O'Meachair. Le premier est un auteur-compositeur-interprète avec déjà quatre albums à son crédit. Son compagnon Eoin est un ancien membre du groupe Caladh Nua, avec lequel il a enregistré trois albums entre 2009 et 2014. Leur album commun *The Birds Never Cease* contient 14 titres dont 13 chansons – et neuf de la main de Liam. L'ensemble est un mélange de ballades classiques : *Crazy Man Michael* du Britannique Richard Thompson ou *Can I Help But Wonder Where I'm Bound* de l'Américain Tom Paxton. Et puis, comment passer sous silence *Summer Day Reflection Song*, magnifique chanson de l'Eocassan Donovan ? La voix de Liam s'impose tranquillement sur *Dead Man's Trail* ou *Joanne*. L'interprétation de la ballade traditionnelle sur l'émigration *Streams Of Buncooly* est particulièrement attachante, tandis que les talents de multi-instrumentiste d'Eoin brillent sur *The Heather Blazing*, mêlant styles irlandais et américain. Pour cet album enregistré à Nashville, ils ont fait appel à quatre musiciens locaux pour le second. Au fil des morceaux on découvre des images tirées de la culture irlandaise, de vallons en collines, d'or et d'argent, ainsi que le parfum d'un feu de bois pour tenter vos rêves. Un album tout en retenue et discrétion, qui n'en est pas moins très attachant. > *Three Rivers Records LEOM0005 - www.discogs.com*



EAMONN O'RIORDAN & TONY O'CONNELL | Rooska Hill

Originaires du comté de Limerick, Eamonn O'Riordan et Tony O'Connell nous présentent *Rooska Hill*, un album sur lequel ils sont rejoints par les guitaristes Amy McGlynn et Gearoid O'Duininn et le bouzoukiste Brian Mooney, joueur de concertina autodidacte. Tony a remporté son premier titre All-Ireland à 13 ans, suivi de nombreux prix. Son style a souvent été décrit comme régulier et pulsatif, caractéristique de l'Ouest irlandais. Tony se distingue aussi par des variations mélodiques et harmoniques expressives. Par le passé, il a enregistré deux albums, dont un avec le fiddler Andy Morrow. Le flûtiste Eamonn O'Riordan, natif d'Alhea, compte quatre titres All-Ireland à son actif. Rooska Hill est le point culminant du West Limerick, contrée connue pour sa musique traditionnelle particulièrement vivante. Originaires de cette région, les deux musiciens n'ont donc eu qu'à passer dans son riche patrimoine musical. L'association flûte et concertina est subtile et légère. Avec leurs trois invités, ils jouent une musique brillante et vivante, très précise, pleine de feeling et d'énergie. L'impression générale de *Hegerette* couplée à une sérénité de jeu est présente tout au long d'un album proposant une sélection d'airs de la meilleure veine. Reels et jigs se succèdent, entrecoupés de trompilles, slides, barnardances et flings, une danse de cette région. Douze titres déclinés avec un brio remarquable. > *Gael Linn CEFD207 - www.gael-linn.ie*

1. PB n° 662, mars 2019.
2. PB n° 577, juin 2010, n° 614, mars 2015.
3. PB n° 501, octobre 2005.

Le verbe ober



Ober, en breton « faire », est un verbe qui sert beaucoup. Non seulement par ce qu'on le met à toutes les sauces, mais parce qu'il peut servir à conjuguer les autres verbes.

Commençons par la conjugaison : ober est un verbe irrégulier. Le radical du verbe conjugué diffère de celui de l'infinitif (et du participe passé).
Ober : faire
Graet : fait-e-s
« Harz-labour o deus graet » > Elles/ils ont fait grève
Au passé composé, l'auxiliaire qui accompagne graet est le plus souvent le verbe « avoir » (voir exemple ci-dessus), mais dans certains cas le verbe « être » peut être utilisé ; Graet eo « C'est fait ».

La base du verbe conjugué est ra-, ce qui donne :
Harz-labour a ran > Je fais grève
Harz-labour a rez > Tu fais grève
Harz-labour a ra > Elle/il fait grève
Harz-labour a reomp > Nous faisons grève
Harz-labour a rit > Vous faites grève
Harz-labour a reont > Elles/ils font grève
En fait, même la base verbale ra- est instable, puisqu'un -e ou un -i remplacent le -a. L'imparfait est plus régulier :
Harz-labour a raen > Je faisais grève
Harz-labour a raes > Tu faisais grève
Harz-labour a raee > Elle/il faisait grève
Harz-labour a raemp > Nous faisons grève

Harz-labour a raec'h > Vous faisiez grève
Harz-labour a raent > Elles/ils faisaient grève
(on note que le ra- est conservé sans exception)

Ici, l'usage de « faire » est familier pour un francophone. Mais un autre usage, très fréquent, peut être plus déroutant : là où, en français, on conjuguera un verbe, il est possible en breton de le laisser à l'infinitif et de conjuguer « ober » comme auxiliaire.

Exemple :
Debrin a ran = Je mange (mais, mot à mot : « manger je fais »).

Cela fonctionne aussi au passé :
Debrin a raen = Je mangeais (« manger je faisais ») ;
Au futur : Debrin a rin = Je mangerai (« manger je ferai ») ;
Au conditionnel : Debrin a rafen = Je mangerais (« manger je ferais »), etc.
C'est ici le verbe ober conjugué qui marque la personne, le temps, le mode.

Cette manière de conjuguer un verbe est souvent la plus neutre à disposition pour donner une information. En gardant l'exemple ci-dessus, on pourrait commencer la phrase par le sujet : « Me a zeb » - Dans ce cas, on conjugue le verbe sans passer par ober. Mais le sens est un peu différent ; en principe, cette forme sert à informer sur la personne qui fait l'action, non sur l'action elle-même, un peu comme si on disait : « C'est moi qui mange. »

Dans une phrase plus complexe, les possibilités de construction seraient plus nombreuses : on pourrait commencer par un complément d'objet direct, par un complément circonstanciel... mais avec toujours une nuance de sens. Dans ces cas de figure, on ne peut pas conjuguer le verbe à l'aide d'ober, il faut le conjuguer directement.

Lorsque l'on répond négativement à une question dans laquelle le verbe ober sert d'auxiliaire, c'est ce verbe qu'on conjugue :
- Mont a ri war da leve ar bloaz-mañ ?
- Tu prendras ta retraite cette année ?
(« aller tu feras sur ta retraite cette année ? »)
- Ne rin ket, ret e vo din gortoz bezañ 64 vloaz !
- Non, je devrai attendre 64 ans (« je ne ferai pas, je devrai attendre d'avoir 64 ans ! »)

LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH
Mensuel (59^e année)
Redaction : 9, rue Pinot-Duclos
22000 SAINT-BRIEUC
contact@lepeuplebreton.bzh

Directeur de la publication : Benoît Montagné
Rédacteur en chef : Gaël Briand | 06 71 83 70 76
Responsable des pages Pobl Vreizh : Maxime Touzé
Secrétaire de rédaction : Jacques Dyonizak
Conception et mise en page : Domès Design | Sabine Comès
Administration : A. et G. A. Quémener, P. Riou

Où contribuent à ce numéro :
Sabine Comès, Eugénie Cazaux, Tifern Siret, Gaël Briand, Niko, Deniz Marchand, Pierre Morvan, Pierre-Emmanuel Marsa, Maxime Touzé, Yannick Quinèhervé, Yann Fivel, Adrien Trouhan, Denise Marchal, Valérie Coussieux-Nélays, Paul ar Meur, Falich Bihan-Gallic, Guericq Epron, Hervé Latimier, Morgan Tremel, Alessandro Michelucci, Jean-Dalécoux, Hubert Orlémerou, Jean-Jacques Monnier, Marc Thomas, Françoise Saffré, Philippe Cousin, Nili Caouissin.

Correspondants :
Dans les Balkans : Jean-Arnaud Dérens
En Corse : Fabiana Giovannini
En Occitanie : Gérard Tauri
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan
15, rue Feunteun-ar-Wern - 22500 Paimpol
Celtie : Philippe Cousin
Critiques de livres : Jean-Jacques Monnier
19, Penn-ar-Pave - 22300 Lannion
Livres en breton : Herve Letimier
Park-ar-Roudu - 52, rue Kerwenno - 22300 Lannion
Éditeur : Presses populaires de Bretagne
CPPAP : 0627 D 8914 ISSN : 0245-9507
Dépôt légal : n° 4071
Impression et routage : Roudenn Grafik à Guingamp

Souscription permanente
On entend parfois que *Le Peuple breton* serait « cher ». Parfois seulement, mais on l'entend... L'UDB a pour-tant une politique sociale en fixant le prix du magazine à seulement 5 € (et deux numéros gratuits quand on s'abonne). Malgré l'augmentation du prix du papier et les salaires, nous faisons ce choix, car *Le Peuple breton* est le meilleur outil de communication pour le parti qui, bientôt soixante ans après sa création, est toujours absent des radios et télévisions publiques de l'Hexagone. Les journalistes bretons, eux, nous ont plutôt identifiés, mais comment augmenter notre audience ? Une vraie question à l'heure où des chaînes comme C8 ou Chéves, nous dispensent leur logorrhée à longueur de journée, violent leur fréquence TNT renouvelées. Elles se sentent si puissantes qu'un animateur peut se permettre d'insulter un député (et d'autres invités) et s'offusquer qu'on lui demande des comptes. En répondant à un député qui a oublié qu'il travaille pour la société et non les sociétés, la ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, a rappelé que si les chaînes de la TNT bénéficient de fréquences gratuites, elles doivent cependant respecter certaines obligations : « L'autorité [Arcom] n'est intervenue aucune fois pour TF1 et M6, deux fois pour France Télévisions, et une vingtaine de fois pour les deux chaînes que vous mentionnez ». Quant au *Peuple breton*, un simple mot de travers, un « dérapage » même minime pourrait nous envoyer au tribunal et nous saigner. Deux poids, deux mesures. Merci donc de votre soutien.

Pierre-Louis Rolland, Venéez, 5 € ; Mikulas Krivansky, Louvain (Belgique), 5 € ; Robert Le Corre, Lorient, 5 € ; Anne Le Godic, Guingamp, 5 € ; Yannik Ménez, Tregastel, 15 € ; Olivier Sadin, Le Vieux-Marché, 10 € ; Rémi de Kersauson, Brest, 55 € ; Yves Riou, Notre-Dame-des-Landes, 105 € ; Jacky Even, Rannès, 15 € ; Pascal Laporte, Pléren, 50 € ; Jean-Louis Galliou, Ploegastel-Quobas, 15 € ; Serge Aubin, Bourbries, 55 € ; Rival Huon, Saint-Hamon, 15 € ; Emile Tarnaud, Saint-Brieuc, 10 € ; Guy Le Scoul, Larmor-Plage, 15 € ; Marie-Brigitte Comès, Finistère, 5 € ; Joseph Berlivet, Brest, 15 €.
Total Mévriar : 405 €.
Total de l'année en cours : 1.140 €

LE PEUPLE BRETON POBL VREIZH

OUVREZ-LE !

la presse qui parle de chez vous



OUVREZ-LA !

Le Peuple breton est un mensuel d'opinion créé en 1964

11 numéros = 45€

lepeuplebreton.bzh



abonnez-vous !

11 numéros = 45€

Prénom _____ Nom _____

Adresse _____

Adresse à : Le Peuple breton, 9, rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc avec votre chèque

Nous contacter ?
Pour toutes vos demandes relatives aux abonnements, à la diffusion ou à l'administration du *Peuple breton*, vous pouvez nous contacter au 06 71 83 70 76 (répondre) ou à contact@lepeuplebreton.bzh

abonnez-vous ! en ligne : lepeuplebreton.bzh

11 numéros = 45€

Prénom _____ Nom _____
Adresse _____

Adresse à : Le Peuple breton | 9, rue Pinot-Duclos | 22000 Saint-Brieuc avec votre chèque

UDB

JE VIS

J'AGIS

J'ADHÈRE

LOCAL



UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

07 87 36 41 66 CONTACT@UDB.BZH WWW.UDB.BZH